



# **PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE POUR LA FORTIFICATION ALIMENTAIRE : LE ROLE DES ALLIANCES NATIONALES POUR LA FORTIFICATION DES ALIMENTS EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**CONSULTANTS PRINCIPAUX DE LA RECHERCHE :**  
EDEFE OJOMO & RICHARD ODUM NYUMUAH

**CO-EXAMINATEURS/EQUIPE DE RECHERCHE:**  
MAWULI SABLAH, ELISABETH BOENA, KOFFI ANGE KOBLAN (CRS),  
NAMOUDOU KEITA (OAS)

## Remerciements

Ces travaux ont été effectués dans le cadre du projet régional Fortification Alimentaire à Grande Echelle (FAGE), financé par la Fondation Bill et Melinda Gates. Nous tenons à remercier la Fondation ainsi que tous les partenaires nationaux et internationaux pour leur soutien au succès de cette évaluation.

Les consultants souhaitent remercier tout particulièrement le personnel des programmes nationaux de Catholic Relief Services au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Ghana, au Nigeria, au Sénégal et au Togo, pour le temps qu'ils ont consacré à la réalisation de cette évaluation, ainsi que pour la coordination et l'aide qu'ils y ont apportées.

Nous remercions tout particulièrement l'équipe du projet LSFF du CRS pour la coordination technique et les conseils fournis dans le cadre de cette activité.

Nous remercions vivement les parties prenantes de la fortification à grande échelle impliquées, des institutions du secteur public et du secteur privé, pour leur engagement et leur immense disponibilité à participer à ce travail qui permettra de faire progresser la fortification alimentaire à grande échelle en Afrique de l'Ouest.

Nous remercions sincèrement la Commission de la CEDEAO et l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé pour leur volonté et leurs dévouements en vue d'améliorer les résultats nutritionnels et de prévenir et réduire durablement les carences en micronutriments clés dans la région.

## Clause de non-responsabilité

Ce rapport se fonde sur des travaux de recherche financés par la Bill & Melinda Gates Foundation. Les résultats et les conclusions qui figurent dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques de la Bill & Melinda Gates Foundation.

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements .....	ii
Clause de non-responsabilité.....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES ABBREVIATIONS .....	vii
SOMMAIRE .....	1
1.0- INTRODUCTION .....	4
<b>1.1- Contexte de l'étude .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2- Objectifs et méthodologie .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3- Cadre Conceptuel et d'Analyse des Données (Guide Méthodologique) .....</b>	<b>8</b>
Parties prenantes.....	11
Processus .....	11
Défis .....	12
Recommandations .....	12
2.0- LES ACTEURS CLES ET LEUR IMPACT : UNE EVALUATION DU ROLE DES ALLIANCES NATIONALES DE FORTIFICATION DANS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST .....	13
3.0- ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DE LA FAGE PAR LE BIAIS D'ALLIANCES ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST .....	28
<b>3.1- Parties prenantes.....</b>	<b>28</b>
<b>3.2- Processus Structurés pour l'Etablissement d'Alliances Nationales pour la Fortification Alimentaire en Afrique de     l'Ouest .....</b>	<b>30</b>
<b>3.3- Coordination, planification stratégique et mise en œuvre de l'enrichissement des aliments. Établissement de     normes .....</b>	<b>32</b>
3.3.1- Fixation de normes pour le secteur public .....	33
3.3.2- Fixation des normes pour le secteur privé.....	33
3.3.3- Mise en place d'un environnement favorable par l'établissement de normes et l'application de la conformité .....	34
<b>3.4- Renforcement des capacités, suivi, évaluation et apprentissage.....</b>	<b>35</b>
4.0- DEFIS .....	39
<b>4.1- Capacité limitée (défi technique) .....</b>	<b>39</b>
<b>4.2- Engagement et motivation politiques (pour la fortification et l'alliance) (défi politique) .....</b>	<b>41</b>
<b>4.3- Manque d'Information sur les Alliances (Défi Technique et Administratif) .....</b>	<b>42</b>
<b>4.4- Durabilité (défi administratif) .....</b>	<b>43</b>
5.0- ANALYSE SWOT .....	45
<b>5.1- Forces .....</b>	<b>45</b>
<b>5.2- Faiblesses .....</b>	<b>47</b>
<b>5.3- Opportunités .....</b>	<b>48</b>
<b>5.4- Menaces .....</b>	<b>50</b>
6.0- RECOMMANDATIONS .....	51
<b>Renforcement des capacités .....</b>	<b>52</b>
<b>Mécanismes de coordination.....</b>	<b>52</b>
<b>Systèmes de rapportage .....</b>	<b>52</b>

<b>Financement de la mise en œuvre</b> .....	<b>53</b>
<b>Plaidoyer et communication</b> .....	<b>53</b>
<b>Allocation budgétaire</b> .....	<b>53</b>
<b>Cotisations des membres</b> .....	<b>53</b>
<b>Enregistrement du logo de fortification</b> .....	<b>54</b>
<b>Bailleurs de fonds et partenaires</b> .....	<b>54</b>
<i>CONCLUSION</i> .....	<i>55</i>
Annexe 1: Alliances pour la fortification en Afrique de l’Ouest.....	57
Annexe 2: Rôles et Objectifs des Alliances Nationales pour la Fortification .....	59
Annexe 3: Termes de Référence de la Consultation sur les Partenariats Public-Privé pour la Mise en œuvre d’ l’Enrichissement des Aliments .....	63
Annexe 4 : Liste de Contrôle pour les Entretien.....	68
Annexe 5 : Liste des Institutions et des Contacts Visités/Interrogés .....	70
<i>References</i> .....	<i>73</i>
<b>Références Générales</b> .....	<b>73</b>
<b>Références Nationales et Régionales</b> .....	<b>74</b>

# LISTE DES TABLEAUX

Table 1: LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DANS L'ESPACE DE LA FAGE.....	28
Table 2: CLASSIFICATION DES OBJECTIFS DES ALLIANCES.....	32
Table 3: PROPOSITIONS D'INTERVENTION.....	51

# LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1: CHAMP D'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION ET PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES 9

Figure 2: BOUCLE DE RETROACTION RÉGLEMENTAIRE .....9

Figure 3: INSTITUTIONAL ANALYSIS FRAMEWORK CATEGORIES.....11

Figure 5: STRUCTURE DE LA CREATION ANGLOPHONE .....30

Figure 4: STRUCTURE DE LA CREATION FRANCOPHONE .....30

# LISTE DES ABREVIATIONS

ABNORM	Agence Burkinabè de Normalisation, de Métrologie et de la Qualité
AIFO-UEMOA	Association des Industrielles de la filière Oléagineuse
AIM	Association des Industries Meunières
ANEA	Alliance Nationale pour l'Enrichissement d'Aliments en Côte d'Ivoire
ANF	Alliance Nationale pour la Fortification
BMGF	Bill & Melinda Gates Foundation
CAN	Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition
CBFA	Commission Béninoise de Fortification des Aliments
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CMNs	Carences en micronutriments
CNCN	Conseil National de Concertation en Nutrition
CNDN	Conseil National de Développement de la Nutrition,
CNFA	Comité National pour la Fortification des Aliments
CODINORM	Agence de Normalisation de la Côte D'Ivoire
COSFAM	Comité Sénégalais pour la Fortification des Aliments en Micronutriments
CRS	Catholic Relief Services
DANA	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
ECOSHAM	Modèle d'harmonisation de la CEDEAO
FAGE	Fortification Alimentaire à Grande Echelle
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCCPC	Commission Fédérale de la Concurrence et de la Protection des Consommateurs
FMoH	Ministère Fédéral de la Santé
GAIN	Global Alliance for Improved Nutrition
Helen Keller Intl	Helen Keller Intl
IM	Initiative en Faveur des Micronutriments
MICE	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Energie
NAFDAC	Agence Nationale pour l'Administration et le Contrôle des Aliments et des Médicaments
NAFF	Alliance Nationales pour la Fortification des Aliments
NaNA	Agence Nationale de la Nutrition

NaSPaT	Association Nationales des Producteurs et Vendeurs de Sel
NFA	Alliance Nationale pour la Fortification
NPC	Commission Nationale de la Planification
NPHCDA	Agence Nationale de Santé Publique et de Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOAS	Organisation Ouest-Africaine de la Santé
PA	Protocole d'Accord
PHC	Project Healthy Children
QAQC	Assurance et Contrôle de la Qualité
SON	Organisation Nigériane de la Normalisation
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund



# SOMMAIRE

L'Afrique de l'Ouest est la région où le fardeau de la dénutrition est le plus lourd en Afrique. La prévalence du retard de croissance (30,9 %) et de l'émaciation (6,9 %) y est plus élevée que les moyennes mondiales (22 % et 6,7 %, respectivement). Les femmes en âge de procréer souffrent également d'un niveau élevé de problèmes de santé liés à la nutrition et à des carences en micronutriments, comme l'anémie (51,8 %). Les dernières données du Rapport Mondial sur la Nutrition montrent qu'aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'est en passe d'atteindre l'objectif en matière d'anémie pour les femmes en âge de procréer. Les femmes sont plus exposées aux carences en micronutriments en raison de leurs besoins plus élevés et de la faible diversité de leur régime alimentaire puisqu'elles mangent souvent en dernier. En général, les régimes alimentaires en Afrique de l'Ouest sont monotones et manquent d'une diversité suffisante pour améliorer l'apport en micronutriments.

La Fortification Alimentaire à Grande Echelle (FAGE), une méthode rentable et éprouvée pour remédier aux carences en micronutriments à grande échelle, a été promue comme un moyen éprouvé de remédier aux carences nutritionnelles à grande échelle. En commençant par l'iodation du sel dans les années 1990, les pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté l'enrichissement des aliments et, dans les années 2000, d'autres aliments de base ont été identifiés pour l'enrichissement, avec davantage de micronutriments, notamment le fer, le folate et la vitamine A, qui ont été prescrits pour l'enrichissement de certains vecteurs alimentaires clés. L'enrichissement des aliments est reconnu et approuvé dans les politiques nationales de nutrition en Afrique de l'Ouest.

La fortification des aliments à grande échelle (FAGE) implique plusieurs parties prenantes dans divers secteurs du gouvernement, de l'industrie et de la société civile. Il rassemble les intérêts des industries, du secteur privé et des institutions publiques dans divers secteurs tels que la santé, le commerce, l'industrie, la recherche, l'éducation et d'autres encore. Il représente donc un microcosme d'une perspective nutritionnelle multisectorielle qui aborde divers aspects de la vie sociale, politique et économique.

La FAGE exige un effort concerté de la part de toutes les parties prenantes pour garantir l'existence d'une stratégie claire et d'un plan d'action couvrant les activités tout au long de la chaîne de valeur de la fortification des aliments, de l'usine au magasin et à la table avec une communication et un soutien mutuel tout au long de la chaîne. Par conséquent, toutes les parties prenantes doivent être impliquées dès le début et leurs rôles doivent être identifiés et délimités afin de garantir la transparence et la responsabilité dans la gouvernance de l'enrichissement.

C'est à cette fin que les alliances pour l'enrichissement des aliments ont été introduites en tant que plateforme inclusive pour l'engagement des parties prenantes dans la promotion de la mise en œuvre de l'enrichissement. Ces alliances ont été créées dans les pays de l'Afrique de l'Ouest avec un élargissement de l'enrichissement dans les pays de la région, et elles ont été particulièrement encouragées par la CEDEAO et les partenaires mondiaux à travers des dialogues entre le secteur public et le secteur privé pour la fortification des aliments. Bien que nombre de ces alliances aient contribué à promouvoir l'enrichissement obligatoire des aliments tels que la farine de blé et l'huile végétale dans plusieurs pays, elles ont été de courte durée et, vingt ans après la création des premières alliances pour la fortification, il n'existe que peu d'alliances nationales actives dans la région. Il est donc important de clarifier leur rôle, d'identifier les difficultés rencontrées dans l'administration des alliances d'enrichissement, d'explorer les possibilités d'une alliance régionale de fortification et de proposer des interventions pratiques pour aller de l'avant avec des alliances durables aux niveaux national et régional.

Les alliances pour la fortification remplissent un large éventail de fonctions liées à l'avancement de l'enrichissement des aliments et cela inclue :

**La coordination des parties prenantes** : Garantir des mécanismes efficaces de coordination des partenariats public-privé adaptés à l'enrichissement des aliments au niveau national, avec des cadres de responsabilité mutuelle afin que l'enrichissement des aliments ait un impact sur la réduction et la prévention du lourd fardeau que représentent les carences en vitamines et en minéraux et les conséquences qui en découlent pour la santé publique.

**L'établissement de normes** : faciliter la préparation et l'adoption de mesures politiques, législatives et réglementaires pour la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments ; promouvoir et mettre en œuvre des activités de recherche pour le développement d'initiatives d'enrichissement des aliments ; solliciter et maintenir l'engagement et le soutien politiques en faveur de l'enrichissement des aliments aux plus hauts niveaux de l'État.

**La diffusion des normes** : promouvoir et mettre en œuvre un plaidoyer et sensibiliser les consommateurs aux normes existantes ; veiller à ce que toutes les parties prenantes soient informées de l'existence des évolutions dans la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments ; élaborer et mettre en œuvre des stratégies de marketing social et de communication pour l'enrichissement des aliments auprès de toutes les parties prenantes à tous les niveaux.

**La mise en œuvre des normes** : favoriser la coordination et le suivi des programmes et projets d'enrichissement alimentaire ; soutenir le secteur privé dans l'assurance qualité et la certification des aliments enrichis ; évaluer le contrôle de la qualité et la conformité des produits par rapport aux normes d'enrichissement depuis le processus de production jusqu'à la consommation ; élaborer des outils et des méthodes de suivi et d'évaluation innovants pour garantir le respect des normes d'enrichissement alimentaire.

Bien que les alliances nationales pour la fortification alimentaire aient joué certains de ces rôles en Afrique de l'Ouest, des obstacles ont entravé leur succès et leur durabilité et ces obstacles incluent :

- des défis techniques tels que des capacités limitées pour la mise en œuvre durable de l'enrichissement des aliments, tant dans le secteur public que dans le secteur privé
- des défis politiques, tels que le manque de motivation politique pour faire progresser l'enrichissement des aliments en tant qu'intervention essentielle
- des défis administratifs tels que le déploiement d'une stratégie de communication globale et efficace ainsi que l'élaboration de mécanismes de financement durables pour maintenir les alliances fonctionnelles.

Ces défis ont conduit à une latence de la plupart des alliances d'enrichissement dans la région, ce qui nécessite la conception d'interventions clés qui raviveront et soutiendront les alliances d'enrichissement en tant que mécanisme clé pour la gouvernance et la mise en œuvre de l'enrichissement en Afrique de l'Ouest. Certaines de ces propositions sont les suivantes :

- Élaborer une stratégie régionale d'enrichissement pour guider les États dans l'élaboration de stratégies nationales d'enrichissement des aliments en prévoyant de faire progresser l'enrichissement par l'introduction de mécanismes de renforcement des capacités, des structures de coordination institutionnelle, des systèmes de rapportage, d'une stratégie de plaidoyer et de communication et de plans de financement de la mise en œuvre.
- piloter l'élaboration de stratégies nationales d'enrichissement dans les États membres de la CEDEAO
- Revitaliser les alliances nationales pour la fortification des aliments dans les États membres de la CEDEAO
- Soutenir le développement d'une structure de durabilité pour les alliances nationales d'enrichissement en se concentrant sur des flux de revenus multiples.
- Mettre en place une alliance régionale pour la fortification des aliments afin d'orienter les intérêts et les engagements des parties prenantes régionales.
- Développer une stratégie de financement de la fortification qui soutiendra les États membres de la CEDEAO dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales d'enrichissement des aliments.

Cette étude représente la première exploration complète du rôle et du statut des alliances pour la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest et elle servira comme un outil utile pour faire progresser les partenariats public-privé pour l'enrichissement des aliments dans la région.

# 1.0- INTRODUCTION

## 1.1- Contexte de l'étude

Les carences en micronutriments (CMNs) ont un impact sur la santé et la qualité de vie d'une personne à différents stades de son développement, de la petite enfance à l'âge adulte. Pendant la petite enfance, les carences en micronutriments contribuent à des conditions telles qu'un faible poids à la naissance et un développement mental déficient ; pendant l'enfance et l'adolescence, elles peuvent être responsables d'un retard de croissance et d'une réduction des capacités mentales et de la productivité ; et à l'âge adulte, elles ont un impact négatif sur la productivité et l'alimentation (Bailey et al., 2015). En raison de leur grave impact sur la santé, les CMNs entraînent également une augmentation des taux de mortalité à différents stades du développement humain. Il est donc essentiel de s'attaquer aux CMNs à grande échelle pour améliorer la santé et le statut socio-économique de populations entières.

Depuis des décennies, la communauté mondiale de la santé a identifié des carences spécifiques en micronutriments responsables de problèmes de santé particuliers, comme la carence en iode et son impact sur les fonctions thyroïdiennes (OMS, 1974). Les carences en micronutriments sont très répandues et les carences en iode, en fer et en vitamine A sont reconnues comme endémiques au niveau mondial ; les carences en folate et en zinc étant répandues dans l'ensemble de la population mondiale (Magee et McCann, 2019). Ces carences en micronutriments sont à l'origine de graves problèmes de santé parmi les populations vulnérables, telles que les femmes en âge de procréer et les enfants. Par conséquent, plusieurs stratégies ont été identifiées comme essentielles pour lutter contre les CMNs et améliorer les conditions de santé et de nutrition des populations touchées. Les méthodes les plus courantes, les plus rentables et les plus productives pour lutter contre les CMNs sont la diversification alimentaire, l'enrichissement des aliments et la supplémentation (Han et al, 2022). Si la diversification alimentaire et la supplémentation en vitamines et minéraux peuvent apporter des solutions ciblées aux populations fortement touchées, elles nécessitent des changements de comportement et un engagement, ce qui pourrait nuire à leur efficacité lorsque ces interventions ne sont pas toujours facilement accessibles ou lorsque l'engagement requis pour y participer ne peut être maintenu pour diverses raisons socio-économiques, comme l'accès aux soins prénataux pour les femmes enceintes par exemple. En revanche, l'enrichissement des aliments n'exige pas de changement de comportement ni d'engagement de la part des consommateurs, et il est modulable car, lorsque le taux de conformité est élevé, il est accessible à tous les segments de la population ayant accès aux vecteurs d'aliments enrichis. Par conséquent, l'enrichissement a été recommandé pour promouvoir une lutte généralisée contre les CMNs, parallèlement à la diversification de l'alimentation et à la

supplémentation en vitamines et minéraux, en particulier parmi les populations gravement touchées (Bailey et al, 2015).

Bien que, comme indiqué ci-dessus, les CMNs soient endémiques dans le monde entier, ils sont particulièrement répandus et ont un impact majeur sur les conditions de santé dans les pays en développement, principalement chez les femmes en âge de procréer et les enfants (Ohanenye et al, 2021 ; Walle et al, 2020). On estime, avec une certitude limitée, que plus de "la moitié des enfants d'âge préscolaire et deux tiers des femmes non enceintes en âge de procréer dans le monde présentent des carences en micronutriments" (Stevens et al, 2022). Plus particulièrement, bien que des améliorations aient été enregistrées dans la charge de morbidité des CMNs depuis les années 1990, celle-ci reste élevée en Afrique subsaharienne par rapport à la plupart des autres régions et aux tendances mondiales (Han et al, 2022 ; Stevens et al, 2022).

L'Afrique de l'Ouest, qui fait l'objet de la présente étude, affiche la plus faible prévalence de surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (2,7 %) en Afrique, mais la prévalence des retards de croissance (30,9 %) et de l'émaciation (6,9 %) est supérieure aux moyennes mondiales (22 % et 6,7 %, respectivement). Les femmes en âge de procréer souffrent également d'un niveau élevé de problèmes de santé liés à la nutrition, tels que l'anémie (51,8 %) et l'obésité, tandis que la malnutrition des adultes contribue à des maladies telles que l'obésité et le diabète, domaines dans lesquels tous les pays de la région ne sont pas en voie d'atteindre les objectifs mondiaux<sup>1</sup>.

La fortification des Aliments à Grande Echelle (FAGE) est une méthode éprouvée et rentable pour remédier aux carences en micronutriments à grande échelle, et il est possible de fournir 30 à 50 % de l'apport journalier recommandé en micronutriments spécifiques. Si les aliments de base sont enrichis avec des vitamines et des nutriments choisis, une grande partie de la population bénéficiera d'une valeur nutritionnelle significative sans avoir à modifier son comportement et pour un coût minime. Cela permettrait de garantir des niveaux minimums de disponibilité des nutriments dans l'ensemble de la population. C'est pourquoi l'enrichissement des aliments est considéré depuis près d'un siècle comme un moyen éprouvé de remédier aux carences nutritionnelles à grande échelle. En commençant par l'iodation du sel dans les années 1990, les pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté l'enrichissement des aliments et, dans les années 2000, d'autres aliments de base ont été enrichis avec davantage de nutriments et de vitamines, notamment le fer, l'acide folique et la vitamine A. L'enrichissement des aliments est reconnu et approuvé dans les politiques nationales de nutrition en Afrique de l'Ouest, avec des résolutions ministérielles pour l'enrichissement obligatoire de la farine de blé et de l'huile végétale, ainsi que l'iodation universelle du sel dans tous les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

---

<sup>1</sup> Données extraites du Rapport Mondial sur la Nutrition 2022

Les 15 États membres de la CEDEAO ont tous des stratégies nationales de nutrition qui définissent des objectifs généraux pour relever divers défis liés à la nutrition, les 15 pays ont tous adopté l'enrichissement des aliments de base et des condiments dans leurs plans de nutrition pour la mise en œuvre, et au moins 14 États membres de la CEDEAO ont des plateformes multisectorielles pour l'enrichissement des aliments. Néanmoins, les niveaux d'engagement et de mise en œuvre varient d'un pays à l'autre dans la région. Dans une étude 2020 de la CEDEAO, les engagements en matière de politique nutritionnelle différaient considérablement d'un pays à l'autre et les programmes de nutrition dans la région variaient également en termes d'engagement, de mise en œuvre et de résultats. Dans le domaine de la promotion de la santé et de l'alimentation et de l'enrichissement des aliments, les pays ont également obtenu des résultats disparates et la diversité alimentaire dans la région s'est révélée en déclin, à l'exception de pays comme le Nigéria, dont la diversité alimentaire s'est améliorée de 1 % à 3 %. Il n'y avait pas de données disponibles pour plusieurs d'entre eux, de sorte que les rapports et les analyses étaient limités (CEDEAO, 2020). Ces disparités dans les politiques et les programmes de nutrition, ainsi que les limites des données, rendent nécessaire le lancement d'un programme régional pour promouvoir une mise en œuvre efficace et cohérente des programmes de nutrition en Afrique de l'Ouest. Les pays peuvent également avoir donné la priorité à l'intégration de la nutrition dans les plans d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire afin de faire progresser les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition mais la mise en œuvre globale peut rester un défi. Un programme régional adoptera une approche globale parallèlement à des engagements individuels au niveau des pays qui offrent des solutions contextuelles aux défis auxquels sont confrontés les États de la région.

Par conséquent, ce projet comprend une étude de la structure de gouvernance pour l'enrichissement des aliments dans les États membres de la CEDEAO afin d'améliorer l'apport en micronutriments dans le cadre de systèmes alimentaires résilients et sensibles à la nutrition, en particulier le rôle des partenariats public-privé dans l'avancement des stratégies d'enrichissement des gouvernements nationaux. Il explore également le rôle des structures régionales dans la promotion de ces partenariats et l'avancement de la mise en œuvre de l'enrichissement dans la région.

## 1.2- Objectifs et méthodologie

L'objectif de cette étude est de fournir une vue d'ensemble analytique du cadre réglementaire et de gouvernance pour les alliances de partenariat public-privé pour la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest, parmi les États membres et au niveau régional. A cette fin, cette étude décrit le paysage réglementaire et de gouvernance dans les États membres de la CEDEAO et au niveau de la Communauté de la CEDEAO en révélant les principales parties prenantes, les cadres juridiques et institutionnels, et les défis des cadres existants pour la mise en œuvre de

l'enrichissement alimentaire à grande échelle. Les objectifs de l'étude sont les suivants:

- ❖ Identifier les principales parties prenantes dans le paysage de la FAGE en Afrique de l'Ouest
- ❖ Présenter une cartographie détaillée des parties prenantes pour la gouvernance de la FAGE en Afrique de l'Ouest
- ❖ Examiner le rôle des partenariats public-privé dans la gouvernance de la FAGE en Afrique de l'Ouest
- ❖ Présenter une vue d'ensemble actualisée du statut des alliances nationales de l'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest
- ❖ Identifier les défis et les opportunités pour les partenariats public-privé dans la mise en œuvre de la FAGE, en particulier les alliances d'enrichissement des aliments à travers l'Afrique de l'Ouest
- ❖ Recommander des mesures et des mécanismes pour promouvoir le rôle des alliances d'enrichissement des aliments dans la mise en œuvre de la FAGE en Afrique de l'Ouest

Cette étude, qui a été réalisée de novembre 2022 à mai 2023, a examiné le rôle et le statut des parties prenantes dans le paysage de la FAGE au moyen des méthodes suivantes : tout d'abord, un examen documentaire des sources primaires et secondaires pertinentes a été entrepris. Les lois, règlements, arrêtés ministériels et décrets, ainsi que les instruments régionaux et internationaux, le cas échéant, ont été consultés pour obtenir des informations sur le statut juridique et institutionnel des alliances et des cadres de gouvernance connexes qui ont été examinés dans le cadre de cette étude. Des rapports, des manuels, des instructions et des documents universitaires ont été utilisés pour collecter des données sur le statut et les activités des alliances et pour l'analyse des cadres existants.

La deuxième méthode employée pour cette étude est l'utilisation d'entretiens semi-structurés pour collecter des données auprès des parties prenantes de la FAGE dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Après un examen préliminaire des sources primaires et secondaires, certaines parties prenantes ont été identifiées dans les principaux pays de la CEDEAO qui devaient faire l'objet de visite. Les pays clés étaient la République du Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal. Au cours des visites dans ces pays, les entretiens avec les parties prenantes des secteurs public et privé ont été menés sur la base d'un guide d'entretien (annexe I) qui avait été communiqué aux parties prenantes avant les entretiens afin qu'elles puissent bien comprendre l'objectif et la portée du projet et se familiariser avec les questions. Bien que les entretiens individuels aient été menés sur la base de certaines questions du guide d'entretien, les discussions n'ont pas été adaptées strictement au guide d'entretien. Les parties prenantes ont été invitées à revenir au guide d'entretien

après les réunions, à prendre le temps de réfléchir et de répondre aux questions et à fournir des réponses écrites. Ces réponses devraient ensuite être partagées avec l'équipe du projet et utilisées dans l'analyse des données.

Outre les visites physiques au cours desquelles des réunions en personne ont été organisées, des réunions virtuelles ont été programmées avec les parties prenantes de certains pays, à savoir le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, le Sénégal et le Togo. Le guide d'entretien a été communiqué aux parties prenantes avant les réunions virtuelles prévues. Bien que les entretiens aient été menés sur la base de certaines questions du guide d'entretien, les discussions n'ont pas été adaptées strictement au guide d'entretien. Les parties prenantes ont été invitées à prendre le temps de réfléchir et de répondre aux questions du guide d'entretien auxquelles elles ont répondu par écrit et qu'elles ont communiquées à l'équipe du projet.

En conclusion, des réponses écrites et orales ont été recueillies auprès des parties prenantes au cours de l'étude et, à la fin de la période de collecte des données, celles-ci ont été analysées sur la base du cadre d'analyse des données élaboré pour l'étude.

### **1.3- Cadre Conceptuel et d'Analyse des Données (Guide Méthodologique)**

Comme indiqué ci-dessus, la FAGE a été reconnu comme une intervention rentable pour lutter contre les CMNs à grande échelle. Par conséquent, au cours des deux dernières décennies, les gouvernements d'Afrique de l'Ouest ont introduit des normes d'enrichissement obligatoires pour des vecteurs alimentaires spécifiques en tant qu'intervention stratégique pour atteindre les objectifs nationaux en matière de nutrition. Un aspect important de la FAGE est la mise en œuvre de la réglementation, qui implique l'établissement de normes, la diffusion de normes et la mise en œuvre de normes. Ces étapes réglementaires, pour être couronnées de succès, requièrent la participation de diverses parties prenantes qui sont essentielles à la mise en œuvre de la réglementation.

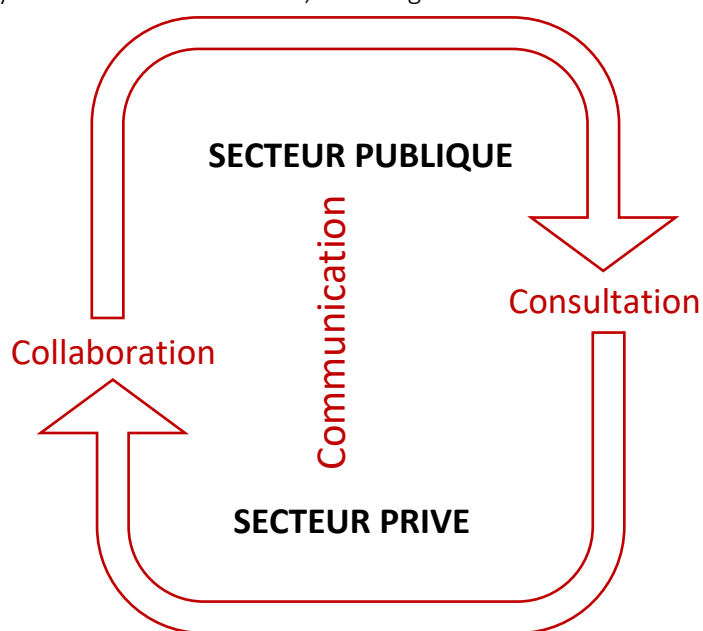
Ces parties prenantes opèrent au niveau national ou régional, et parfois aux deux niveaux, en fonction de la portée réglementaire d'une intervention particulière. En Afrique de l'Ouest, il existe un programme réglementaire régional qui implique les agences nationales de normalisation et de mise en œuvre de toute la région dans la formulation de normes régionales qui sont ensuite transmises au niveau national par le biais d'un système reconnu de diffusion des normes qui implique l'approbation et l'adoption de normes régionales par les organes compétents de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Par conséquent, l'établissement de normes, la diffusion de normes et la mise en œuvre de normes sont établis aux niveaux national et régional de la mise en œuvre réglementaire de la FAGE en Afrique de l'Ouest.





**FIGURE 1: CHAMP D'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION ET PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES**

La participation des parties prenantes à chaque étape du processus réglementaire est importante et, à ce titre, il est important d'identifier les parties prenantes concernées et leur rôle afin de comprendre et de façonner la mise en œuvre de la réglementation. L'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre de la FAGE dépend de la catégorie de la partie prenante et de la nature de son activité dans l'écosystème. D'une manière générale, les parties prenantes peuvent être classées en parties prenantes publiques et privées, les parties prenantes publiques qui sont les agences et organisations gouvernementales impliquées dans les activités réglementaires de la FAGE et les parties prenantes privées qui sont les organisations non gouvernementales impliquées dans les activités réglementaires de la FAGE et impactées par celles-ci. Alors que les parties prenantes publiques comprennent les ministères, les agences, les commissions et les bureaux gouvernementaux spéciaux responsables d'activités spécifiques, les parties prenantes privées comprennent les fabricants, les entreprises d'emballage, les groupes de plaidoyer des consommateurs, les organisations communautaires, les instituts de



**FIGURE 2: BOUCLE DE RETROACTION RÉGLEMENTAIRE**

recherche et les consommateurs. Un processus réglementaire complet implique une boucle de retour d'information sur la gouvernance qui est consultative, communicative et collaborative.

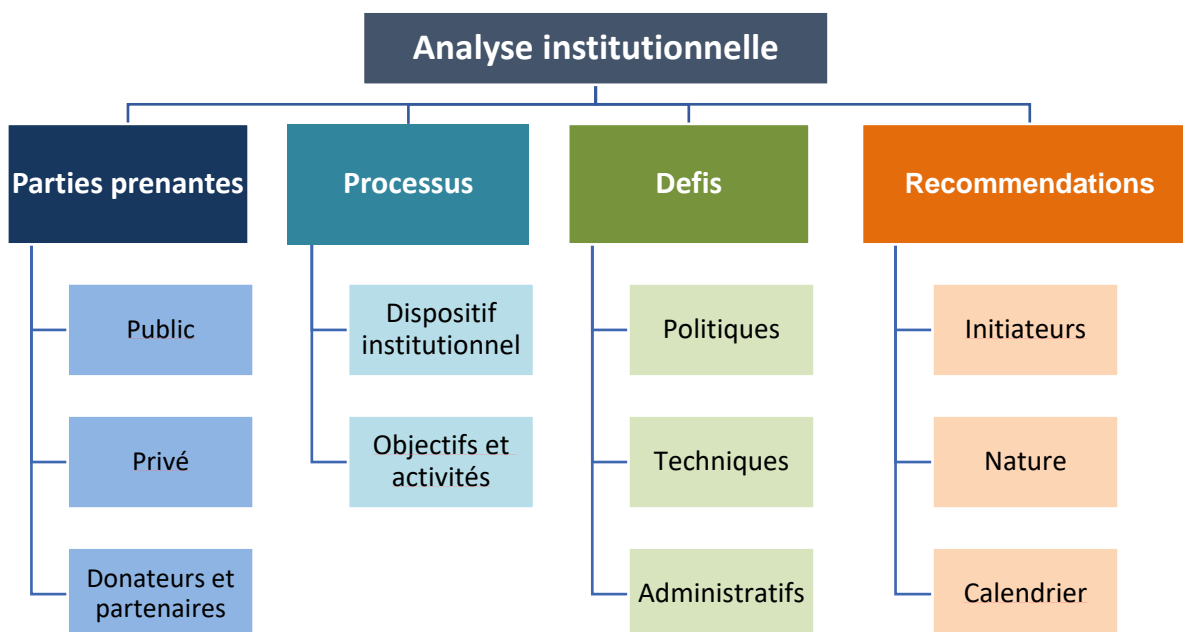
Sur la base de ce qui précède, ce projet fournit une analyse détaillée de l'engagement des secteurs public et privé dans la mise en œuvre de la FAGE, en particulier dans le cadre des alliances nationales de fortification qui ont été mises en place dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest pour améliorer la performance en matière de réglementation et de conformité en fournissant une plate-forme pour les parties prenantes des secteurs public et privé afin de s'engager sur des questions liées à la mise en œuvre de la FAGE. Ces alliances constituent une partie importante du cadre de gouvernance de la FAGE, car elles rassemblent toutes les parties prenantes de la gouvernance.

Ce projet vise à clarifier le cadre de gouvernance pour la mise en œuvre de la FAGE en analysant le rôle et l'impact des partenariats public-privé. Il s'agira de:

- ❖ déterminer le statut de la mise en œuvre de la FAGE en Afrique de l'Ouest
- ❖ identifier les principales parties prenantes dans la mise en œuvre de la FAGE en Afrique de l'Ouest et définir clairement leurs rôles, leur implication et leur impact
- ❖ déterminer le statut et la composition des alliances nationales de fortification dans la région
- ❖ comprendre le rôle de l'alliance de la fortification dans l'avancement de la mise en œuvre de la fortification
- ❖ identifier les "champions" potentiels de la mise en œuvre de la FAGE
- ❖ décrire les outils de plaidoyer existants et le potentiel d'outils nouveaux et améliorés pour renforcer la mise en œuvre de la FAGE
- ❖ évaluer l'engagement des parties prenantes en faveur de la mise en œuvre de la FAGE
- ❖ identifier les défis liés à la mise en œuvre de la FAGE et les solutions possibles
- ❖ explorer le paysage réglementaire régional actuel en matière de la FAGE
- ❖ étudier la possibilité de créer une alliance régionale pour la fortification afin de promouvoir la mise en œuvre de la FAGE dans la région.

À cette fin, le guide d'entretien (annexe 1) présente les thèmes et le cadre de collecte et d'analyse des données pertinentes.

Sur la base d'un cadre d'analyse des données existant, utilisé pour des projets antérieurs de nature similaire, les codes déductifs suivants seront adoptés et les catégorisations adaptées à cette étude. Les codes utilisés dans l'étude sont les suivants:



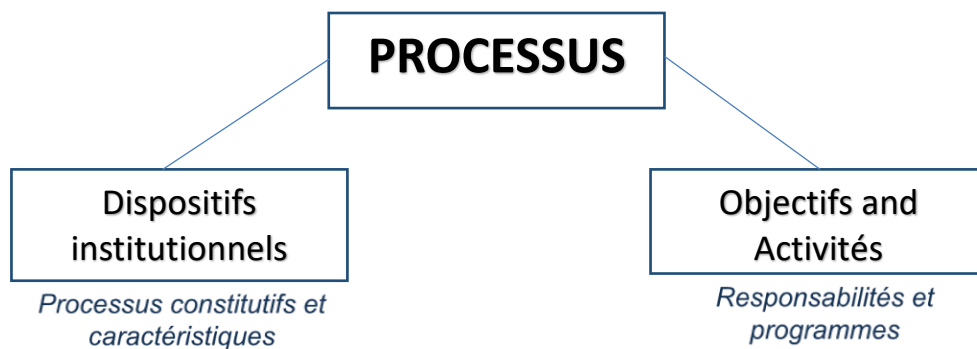
**FIGURE 3: INSTITUTIONAL ANALYSIS FRAMEWORK CATEGORIES**

## Parties prenantes

Les parties prenantes de la FAGE sont les personnes et les institutions des secteurs public et privé qui participent à la réglementation de la FAGE ou qui en subissent l'impact. Au cours des entretiens, il a été demandé aux parties prenantes d'indiquer les principales parties prenantes qui ont un impact sur les activités de réglementation de la FAGE et qui sont touchées par celles-ci, et ces parties prenantes ont été classées en fonction du rôle qu'elles jouent dans le paysage de la mise en œuvre de la FAGE. Dans la section suivante du présent rapport, les parties prenantes identifiées sont classées en conséquence..

## Processus

En codant les processus pertinents impliqués dans la gouvernance institutionnelle de la FAGE, en particulier l'établissement et la gestion des partenariats public-privé, les deux catégories principales qui seront étudiées sont : les arrangements institutionnels, qui explorent l'établissement et la gestion de ces partenariats, et les objectifs et activités, qui explorent leur performance. Néanmoins, le travail se concentre principalement sur les dispositions institutionnelles, en analysant la gouvernance des alliances de partenariat public-privé et en améliorant leur durabilité et leur fonctionnalité.



## Défis

Les parties prenantes ont été interrogées sur les défis auxquels sont confrontées les parties prenantes des secteurs public et privé dans la poursuite et la promotion de la mise en œuvre de la FAGE. Compte tenu du large éventail de parties prenantes et d'activités concernées, les difficultés seront classées en fonction de leur source perçue. Étant donné que les partenariats public-privé impliquent des parties prenantes dont les objectifs et les intérêts varient parfois, la compréhension de la source d'un défi peut aider les parties prenantes à assumer la responsabilité de leur participation à une telle entreprise de collaboration. Par exemple, les défis politiques, qui impliquent généralement un engagement à haut niveau du secteur public, peuvent être canalisés par les voies appropriées du secteur public, tandis que les défis techniques peuvent être abordés en recherchant des ressources pour combler les déficits de capacité par le biais des canaux du secteur public ou du secteur privé.

## Recommandations

Ce projet visait à élaborer et à concevoir des solutions basées sur les idées et les recommandations des parties prenantes en vue d'améliorer l'administration institutionnelle pour la mise en œuvre de la FAGE. Ces recommandations seront également classées comme un moyen d'identifier la source de l'intervention (quelle(s) partie(s) prenante(s) sera(ont) responsable(s) de l'initiation et de la mise en œuvre de cette mesure ?), la nature de l'intervention (s'agit-il d'une mesure politique, administrative, technique ou composite ?), et le calendrier de mise en œuvre de l'intervention (s'agit-il d'une mesure à court, moyen ou long terme ?). Cela sera utile pour concevoir la phase de mise en œuvre d'un projet de mise en œuvre de la FAGE pour l'Afrique de l'Ouest.

Les données collectées au cours de cette étude, à partir de la recherche documentaire et des entretiens et réponses, ont été compilées et analysées selon ces catégories et présentées ci-dessous dans ce rapport qui montrera le cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la FAGE à travers l'Afrique de l'Ouest.

## 2.0- LES ACTEURS CLES ET LEUR IMPACT : UNE EVALUATION DU ROLE DES ALLIANCES NATIONALES DE FORTIFICATION DANS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

L'enrichissement des aliments à grande échelle implique de multiples parties prenantes dans divers secteurs du gouvernement, de l'industrie et de la société civile. Il réunit les intérêts d'institutions privées et publiques dans divers secteurs tels que la santé, le commerce, l'industrie, l'éducation, etc. Il représente donc un microcosme d'une perspective nutritionnelle multisectorielle qui touche à divers aspects de la vie sociale, politique et économique.

La gouvernance de la FAGE n'est pas simplement une activité unilatérale du côté de l'offre qui implique la déclaration et l'application de règles visant des groupes particuliers. Elle exige au contraire un effort concerté de la part de toutes les parties prenantes pour garantir l'existence d'une stratégie claire et d'un plan d'action couvrant les activités tout au long de la chaîne de valeur de l'enrichissement, pour une responsabilité mutuelle de

l'usine au magasin et à la table, avec une communication et un soutien mutuel tout au long de la chaîne.

Par conséquent, toutes les parties prenantes doivent être impliquées dès le départ et leurs rôles doivent être identifiés et délimités afin de garantir la



Visite de l'équipe du projet LSFF au ministère de la communication du Burkina Faso

transparence et la responsabilité dans la gouvernance de l'enrichissement.

Cette section fournit un bref résumé de la gouvernance de la fortification dans les différents Etats membres de la CEDEAO avant de présenter une vue d'ensemble des acteurs de la fortification en Afrique de l'Ouest à partir d'une étude de ces systèmes nationaux. Ci-dessous, les cadres de gouvernance de la FAGE des 15 Etats membres de la CEDEAO sont décrits, en précisant leur origine, leurs objectifs, leurs activités et leur statut.



## 2.1- Benin

L'enrichissement des aliments est un élément important de la stratégie alimentaire et nutritionnelle du gouvernement du Bénin. Au sein des différents ministères, il existe des unités et des départements spécialisés responsables de la mise en œuvre de certains projets d'alimentation et de nutrition dont les fonctions couvrent la mise en œuvre de certains projets d'alimentation et de nutrition. Par exemple, la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) - sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, créée par arrêté ministériel en 2003, est chargée, entre autres, de la coordination des activités relatives à l'alimentation et à la nutrition. En outre, l'Agence nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle de la Qualité (ANM), située au sein du Ministère de l'Industrie et du Commerce, est responsable de l'établissement et du contrôle des normes nationales. L'Unité de Nutrition de la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME), située au sein du Ministère de la Santé, est également un acteur important de la nutrition pour la promotion de solutions aux défis nutritionnels dans le pays, en particulier lorsqu'ils affectent les groupes vulnérables.

---

***La Commission Béninoise de Fortification des Aliments (CBFA), créée en 2009, est une plateforme multisectorielle multipartite visant à promouvoir l'enrichissement des aliments dans le pays, et on lui attribue le mérite d'avoir dirigé l'arrêté interministériel pour l'enrichissement de l'huile comestible en vitamine A en 2012.***

---

Le gouvernement reconnaît la nature multisectorielle de la nutrition et aborde la gouvernance alimentaire et nutritionnelle par le biais de plateformes et de mécanismes multisectoriels collaboratifs. Au sommet de la gouvernance de la nutrition dans le pays se trouve le Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN), qui a été créé par le décret n° 2009-245 de juin 2009 en tant que principal organe responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale et du plan sur l'alimentation et la nutrition dans le pays, ainsi que de la coordination des activités nationales sur l'alimentation et la nutrition. Le Conseil, qui est situé dans le bureau du président, est un forum qui rassemble les parties prenantes des secteurs public et privé au plus haut niveau afin de définir l'agenda de la nutrition pour le pays. Ses membres comprennent des représentants des ministères de l'agriculture, de la santé, de la protection sociale, du développement, des finances, de la décentralisation et du commerce, ainsi que de l'association nationale des municipalités du Bénin, de l'association de l'industrie

alimentaire, des institutions de formation en alimentation et nutrition, des institutions de recherche dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, de la société civile, y compris des associations de consommateurs, de la chambre nationale de l'agriculture et des organisations professionnelles agricoles<sup>2</sup>. Il s'agit d'un exemple de partenariat public-privé intersectoriel pour la mise en œuvre d'activités dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Alors que le Conseil représente un partenariat public-privé multisectoriel aux plus hauts niveaux de décision concernant les questions nationales d'alimentation et de nutrition, la *Commission Béninoise de Fortifications des Aliments (CBFA)* représente un

---

<sup>2</sup> Article 5 du décret

partenariat plus ciblé pour la promotion de l'enrichissement des aliments en tant que stratégie alimentaire et nutritionnelle.

La CBFA a été créée en 2009 en tant que plateforme multisectorielle et multipartite pour promouvoir l'enrichissement des aliments dans le pays et elle est reconnue pour avoir été le fer de lance de l'ordre interministériel pour l'enrichissement de l'huile comestible en vitamine A en 2012<sup>3</sup>. Par ailleurs, il existe peu d'informations sur le statut actuel de la CBFA et de ses membres.



## 2.2- Burkina Faso

En 2002, le *Comité de Pilotage des Programmes et Projets d'Enrichissement d'Aliments en Micronutriments* a été créé au Burkina Faso par l'arrêté conjoint no. 102-128 /MS/MPCEA/MEF/M. Agri/MATD du 26 avril 2002, pour faciliter et coordonner les programmes de fortification des aliments du pays. En 2008, le *Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN)* a été créée par le décret n°2008-003/PRES/PM/MS/MAHRH/MASSN/MEF. Sa direction est composée des ministres de la santé, de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, de l'action sociale et de la solidarité nationale, de l'économie et des finances, ainsi que des représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de Helen Keller Intl. Ses membres représentent un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé, y compris des ministères supplémentaires tels que le ministère des ressources animales et le ministère de l'habitat et de l'urbanisme, entre autres, ainsi que des représentants des Nations unies, de l'Union européenne, du Comité international de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et de l'Institut de recherche pour le développement. Le CNCN fournit une plateforme multisectorielle pour la planification de la nutrition, afin que les parties prenantes puissent prendre en considération les différents programmes ayant un impact sur la nutrition et s'efforcer d'assurer un alignement et une coordination appropriés.

En 2014, the *Alliance Nationale pour la Fortification (ANF)* a été créée par un arrêté



Visite au Ministère de la Santé du Burkina Faso

<sup>3</sup> Année 2012 N° 0238 MS/MEF/MAEP/MICPME/DE/SEME contenant les modalités de la fortification en vitamine A des huiles alimentaires destinées à la consommation humaine et animale en République du Bénin.



interministériel émanant du Ministère de la Santé et approuvé par les Ministères de la Santé, du Commerce et de l'Industrie, de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, avec une représentation du secteur privé et des organisations de la société civile. L'Alliance a été créée pour aider le CNCN dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie nationale d'enrichissement des aliments. Il s'agit d'une large plateforme multipartite qui va au-delà des membres du CNCN, incluant la Ligue des consommateurs du Burkina Faso et des représentants de l'industrie. Le secrétariat de l'Alliance se trouve au département de la nutrition du ministère de la santé, et la présidence et la vice-présidence sont assurées respectivement par le ministère de la santé et le ministère du commerce.

L'Alliance est chargée de veiller à l'engagement du gouvernement en faveur de l'enrichissement des aliments et d'assurer la mise en œuvre et le suivi des normes d'enrichissement des aliments dans le pays, tout en créant une plateforme de dialogue et de coopération public-privé pour l'avancement de l'enrichissement des aliments dans le pays, notamment en encourageant la recherche pour assurer la mise en œuvre efficace des programmes d'enrichissement des aliments et des mécanismes de contrôle de la qualité ; le plaidoyer, y compris la législation et les interventions réglementaires pour protéger les consommateurs ; et la sécurisation du financement pour l'exécution de son rôle, entre autres choses. L'ANF a un large mandat de promotion des progrès politiques, techniques et institutionnels pour la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments au Burkina Faso.



## 2.3- Cap-Vert

Les données recueillies au cours de l'étude ont révélé qu'au Cap-Vert, il n'existe pas de plateforme multisectorielle pour coordonner les questions de fortification. Bien qu'il y ait des discussions et des engagements entre les différents acteurs (Ministère de la Santé (MS), Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Energie (MICE), Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE), Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes (DGA), Autorité Indépendante de Régulation Sanitaire (AIRS), Inspection Générale des Activités Economiques (IGAE), Coopératives et secteur privé), il n'existe pas de plateforme pour faciliter la coordination entre les acteurs.

Le ministère de la santé est responsable du programme national d'enrichissement des aliments, mais il n'existe pas de législation couvrant l'enrichissement des aliments. En outre, aucun texte n'identifie l'autorité responsable de l'inspection/vérification des micronutriments dans les vecteurs alimentaires et de la dose recommandée.

Malgré ces lacunes et ces limites, les parties prenantes ont fait part de la volonté des autorités d'améliorer la politique et les programmes d'enrichissement des aliments dans le pays, en particulier pour la farine de blé.



## 2.4- Côte d'Ivoire

The *Alliance Nationale pour la Fortification* (ANF) a été créée en Côte d'Ivoire par un arrêté interministériel (arrêté n° 195/MSHP/MIPSP du 10 octobre 2006) en 2006 dans le cadre du lancement en 2005 du Programme d'enrichissement Alimentaire du pays soutenu par une subvention de 3 millions de dollars de la Fondation Bill et Melinda Gates à travers *The Global Alliance for Improved Nutrition* (GAIN) et mis en œuvre par Helen Keller Intl.

En 2014, le *Conseil National pour la Nutrition* (CNN) a été créé par un décret (décret n° 2014-433 du 16 juillet 2014) du Premier ministre qui est le président du Conseil. Le Conseil a été mis en place pour assurer la coordination multisectorielle de la politique nationale de nutrition. En 2018, l'*Alliance Nationale pour l'Enrichissement d'Aliments en Côte d'Ivoire* (ANEA) a été créée par un Arrêté du Premier Ministre (Arrêté n° 602/PM/CAB du 02 novembre 2018) en tant qu'organe du CNN avec pour mission principale d'assister le CNN dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'enrichissement des aliments. L'arrêté de 2018 a abrogé l'arrêté de 2006 créant l'ANF et a mis en place un Comité technique et un Secrétariat Technique comme principaux organes de l'Alliance. Les membres du Comité technique comprennent des représentants des secteurs public et privé des ministères, de la société civile, de l'industrie, des institutions de recherche, des laboratoires et du principal organisme de normalisation du pays, le CODINORM, entre autres. L'arrêté portant création de l'ANEA ne mentionne aucun partenaire technique financier comme membre de l'Alliance. En 2019, un décret a été signé pour remplacer le CNN par le Conseil National de la Nutrition, de l'Alimentation et du Développement de la Petite Enfance (CONNAPE) avec les mêmes responsabilités.



Séance de travail avec la brigade ivoirienne de contrôle et de répression de la fraude

Depuis sa création, l'ANEA a été le fer de lance de l'agenda de fortification du riz en Côte d'Ivoire. Néanmoins, il lui reste un long chemin à parcourir pour remplir son vaste mandat, qui comprend le suivi et l'évaluation, les enquêtes et les études, la supervision réglementaire et d'autres activités. L'Alliance devrait promouvoir et renforcer l'enrichissement des aliments dans le pays et soutenir les processus régionaux et transfrontaliers en s'appuyant sur près de vingt ans d'engagements actifs dans le domaine de l'enrichissement des aliments aux niveaux régional et national. Par exemple, le logo harmonisé de l'ENRICH pour le marquage des aliments fortifiés dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest a été initialement développé en Côte d'Ivoire et une version modifiée a été adoptée pour les huit pays membres de l'UEMOA et plus tard par le Cap-Vert, le Liberia, la Gambie, la Guinée et la Sierra Leone.

## 2.5- The Gambia



En Gambie, l'Alliance Nationale pour la Fortification Alimentaire (NAFF) a été créée en 2018 par le Conseil national de la nutrition. Le Conseil a été créé en 2010 en tant que plateforme de convocation et de coordination multipartite pour rassembler les différents acteurs du secteur privé et public ayant un impact sur la nutrition. Le Conseil assure un leadership politique et technique sur les questions de nutrition et garantit un engagement politique et une dynamique en faveur de la nutrition dans différents secteurs de l'agenda gouvernemental, donnant ainsi la priorité à la nutrition dans tous les domaines. À cette fin, il est dirigé par le vice-président et situé dans le bureau du vice-président.

La NAFF est une plateforme plus large que le Conseil, incluant les acteurs industriels de la chaîne de valeur de la fortification, et il est plus ciblé que le Conseil, se concentrant sur la mise en œuvre de la fortification des aliments en tant que stratégie nutritionnelle de base. En 2018, les parties prenantes, dirigées par l'Agence Nationale de la Nutrition (NaNA), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union européenne (UE), se sont réunies pour rédiger les termes de référence du NAFF. Les termes de référence proposés détaillent le mandat du NAFF, qui comprend, entre autres, le plaidoyer, le partage d'informations, la coordination et le soutien à la mise en œuvre de la fortification des aliments. Le NAFF devait être présidé par un représentant de l'ANA, qui devait également héberger le secrétariat du NAFF. La composition de la NAFF, conformément à son mandat, devait inclure des représentants du secteur public, y compris le bureau du vice-président et plusieurs ministères et agences, et du secteur privé, y compris le monde universitaire, la société civile et l'industrie.

---

*Le principal acteur du secteur public est l'Agence Nationale de Nutrition (NaNA), qui travaille actuellement à l'élaboration de normes efficaces d'enrichissement des aliments et de capacités de mise en œuvre dans le pays..*

Bien que le paysage de l'enrichissement des aliments en Gambie soit assez récent par rapport à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, les secteurs public et privé manifestent un intérêt considérable, comme en témoignent les structures existantes visant à promouvoir l'enrichissement des aliments. Le principal acteur du secteur public est l'ANA, qui travaille actuellement à l'élaboration de normes efficaces en matière d'enrichissement des aliments et à la mise en place d'une capacité de mise en œuvre dans le pays. Les acteurs du secteur privé, tels que Mauro Farms et la Société horticole de Gambie, sont également identifiés comme des acteurs clés, de même que l'Association Nationale des Producteurs et Négociants de Sel (NaSPaT). Le PAM a également été identifié comme une partie prenante majeure, soutenant les efforts des secteurs public et privé, y compris le soutien aux réunions régulières De la NAFF, à partir de 2023.

Jusqu'à présent, il existe une structure et un cadre pour le fonctionnement de la NAFF et il semble y avoir une volonté institutionnelle suffisante pour faire avancer le programme de

fortification, mais les résultats réels restent à voir, étant donné la nouveauté de la fortification des aliments en tant que stratégie nutritionnelle clé en Gambie.



## 2.6- Ghana

L'Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments (NFFA) a été créée au Ghana en 2002 en tant que plateforme du secteur public et privé pour renforcer la gouvernance de l'enrichissement des aliments dans le pays. Son mandat consistait à promouvoir l'élaboration d'instruments législatifs et réglementaires pour l'enrichissement des aliments et à favoriser la mise en œuvre tout en promouvant le plaidoyer parmi les différentes parties prenantes. Il a été créé en tant que plateforme pour la recherche de consensus, le partage d'informations, le suivi et l'évaluation, ainsi que le plaidoyer technique et politique, afin de faire progresser l'enrichissement des aliments en tant qu'intervention clé en matière de nutrition. Le cadre de la NFFA est basé sur un protocole d'accord signé par ses membres, qui adopte la structure et le mandat de l'Alliance.

Cinq sous-comités ont été intégrés à la structure de l'Alliance : législation et contrôle alimentaire ; communication et marketing social ; production ; suivi et évaluation ; et gestion de projet. Les membres de l'Alliance étaient répartis entre ces sous-comités, ce qui a renforcé la participation aux activités de l'Alliance. L'Alliance a été considérée comme une plateforme importante pour le partage d'informations (amélioration de la transparence), le soutien mutuel entre les parties prenantes (renforcement des capacités et résolution des problèmes pour relever les défis communs en matière de fortification), le plaidoyer et la promotion des normes de fortification.

La NFFA a été active et efficace à plusieurs égards. Elle a soutenu l'élaboration d'une stratégie de suivi pour la mise en œuvre des normes d'enrichissement des aliments, y compris le suivi de la qualité du pré mélange, des processus de production alimentaire et de la distribution après la production. L'Alliance s'est également montrée proactive en matière de sensibilisation et d'éducation des consommateurs à l'enrichissement des aliments, notamment par l'adoption d'un logo d'enrichissement des aliments pour la promotion de la marque des aliments enrichis au Ghana.

Le travail de l'Alliance était soutenu par GAIN, tandis qu'il existait un Comité national d'iodation du sel, principalement soutenu par l'UNICEF. Avec la baisse du financement de ces plateformes par les bailleurs de fonds, leurs activités ont également diminué, ce qui a eu un impact sur la visibilité et l'efficacité des programmes d'enrichissement des aliments dans le pays. En 2022, il a été décidé de fusionner les plateformes de fortification alimentaire et d'iodation du sel pour créer une plateforme de fortification consolidée qui promouvoirait la fortification alimentaire dans le pays. Ce processus en cours est dirigé par le département de la nutrition du ministère de la santé.



## 2.7- Guinée

En Guinée, l'*Alliance Nationale pour la Fortification (ANF)* a été créée par décret en 2012 avec un mandat général de surveillance, ciblé principalement sur l'iodation du sel à l'époque. En 2013, le *Comité Technique Multisectoriel de Nutrition* a été créé au sein du Bureau de la Présidence pour superviser le développement et la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux de nutrition, y compris la fortification des aliments.

L'Alliance est dépositaire du logo Enrichi et sert de plateforme pour l'engagement des parties prenantes et la coordination de la mise en œuvre et des activités d'enrichissement. Toutefois, en raison de lacunes en matière de communication, les parties prenantes ont eu du mal à trouver les informations nécessaires et à s'engager efficacement auprès de l'Alliance, qui s'est fortement appuyée sur le soutien de Helen Keller Intl. Sans le soutien des donateurs, il n'est pas certain que l'Alliance ait été en mesure de fonctionner efficacement ou de se réunir régulièrement - ou irrégulièrement. Néanmoins, la période d'activité de l'Alliance a permis de faire avancer le programme de fortification, notamment en créant une structure pour la mise en œuvre de la fortification en Guinée, en diffusant des informations sur la fortification parmi les parties prenantes, en promouvant l'adoption de normes de fortification obligatoires pour divers vecteurs alimentaires et en renforçant la capacité de l'industrie à se conformer aux normes de fortification.



## 2.8- Guinée Bissau

Il existe une Alliance nationale pour la fortification des aliments en Guinée-Bissau. Cette alliance a été créée en 2012 par le biais d'un protocole d'accord commun entre les différentes parties prenantes. L'alliance a contribué de manière significative à la mise en œuvre de l'iodation du sel à grande échelle en Guinée Bissau. L'institution gouvernementale chargée de superviser la mise en œuvre du programme de fortification est la Direction de la Nutrition.

L'Alliance Nationale pour l'Enrichissement des Aliments collabore avec l'UNICEF et bénéficie de son soutien depuis sa création. Mais ces dernières années, l'Alliance n'a pas reçu le soutien de ses partenaires. En conséquence, les activités ont stagné. L'Alliance est principalement composée d'associations de contrôleurs de sel iodé et d'autres produits. Elles travaillent en partenariat avec les ministères du commerce, de la santé, de l'industrie, de l'agriculture, de la pêche, des finances et d'autres entités concernées.



## 2.9- Liberia

À partir de 2006, le gouvernement du Liberia a développé une enquête complète sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition. Celle-ci a impliqué les efforts des ministères de l'agriculture, de la santé et de la protection sociale, des affaires intérieures, de la planification et des affaires économiques, en collaboration avec des partenaires tels que Catholic Relief Services (CRS), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Project Healthy Children, la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), parmi d'autres. L'enquête a été un outil utile pour développer la stratégie nationale de sécurité alimentaire et de nutrition, qui a reconnu l'enrichissement des aliments comme une intervention importante pour relever certains des défis nutritionnels dans le pays.

En 2010, le gouvernement du Liberia a conclu un protocole d'accord avec Project Healthy Children (PHC), une organisation non gouvernementale basée aux États-Unis, afin de développer un programme national d'enrichissement des aliments. Un résultat important du programme a été la création d'une Alliance Nationale pour la Fortification (NFA), qui a été créée en 2012, avec le ministère de la santé et des services sociaux en tant qu'agence "d'origine". La NFA a été créée pour servir de "forum pour générer des orientations politiques et coordonner toutes les activités relatives à l'enrichissement des aliments au Libéria"<sup>4</sup>. Elle était ouverte aux parties prenantes des secteurs public et privé dans le domaine de l'enrichissement des aliments, telles que le ministère de la santé et des services sociaux, le ministère des finances (douanes), le ministère du commerce et de l'industrie, le ministère de l'agriculture, le ministère de l'information, le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice, la société civile et le secteur privé. Le président et le vice-président de l'Alliance pouvaient être issus de n'importe quelle institution ou catégorie membre, mais le secrétaire devait être issu de l'agence d'origine.

Les domaines d'intervention de l'Alliance ont été identifiés comme suit : production et distribution ; politique et législation ; sécurité et qualité ; marketing social, suivi, évaluation et étude d'impact ; gestion des programmes et soutien technique et financier. L'Alliance a également élaboré des protocoles d'accord entre la NFA et les organisations impliquées dans le suivi et l'évaluation de l'enrichissement des aliments, afin de guider les techniciens et les inspecteurs.

En 2013, des normes nationales obligatoires pour l'enrichissement de la farine de blé, de l'huile, du sel et du sucre ont été adoptées au Libéria, conformément aux normes de la CEDEAO, grâce aux efforts déployés par la NFA. Toujours en 2013, la NFA a adopté le logo "ENRICHED", dérivé du logo "ENRICH!" adopté par plusieurs États francophones d'Afrique de l'Ouest pour l'approbation des aliments fortifiés. En 2017, la NFA a lancé une journée nationale de l'Alliance pour l'enrichissement des aliments, organisée par le ministère du commerce et de l'industrie, et s'est associée à l'Association nationale des consommateurs du Liberia pour mener une vaste campagne de sensibilisation à l'enrichissement des

---

<sup>4</sup> TdR de NFA Liberia 2012

aliments dans le pays. En 2019, l'Alliance a annoncé qu'elle travaillait avec le ministère de l'éducation pour introduire la "nutrition" comme matière dans le programme des écoles libériennes.

La NFA libérienne a bénéficié d'un soutien important de la part de partenaires tels que PHC, Helen Keller Intl et bien d'autres, et un soutien durable permettra de faire progresser les structures institutionnelles, les processus et les instruments déjà impressionnants qui ont été adoptés et gérés par l'Alliance.



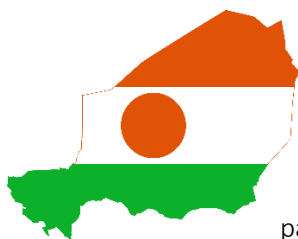
## 2.10- Mali

En 2003, le gouvernement malien a créé le *Comité Technique de Fortification des Aliments* en vertu d'un décret du Premier Ministre (décret n° 03-550 PM-RM du 30 décembre 2003), pris en application de la Déclaration de Consensus d'Accra de 2002 sur le dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest. Le comité est hébergé au sein du ministère du commerce et de l'industrie, et son secrétariat se trouve à la direction nationale de l'industrie, tandis que le ministère du commerce et de l'industrie et le ministère de la santé sont responsables de l'exécution du décret. Le comité a la responsabilité principale de la mise en œuvre du programme de fortification des aliments du pays.

Les membres du Comité étaient issus des secteurs public et privé, y compris le Ministère du Commerce et de l'Industrie (qui assurait la présidence du Comité) ; le Ministère du Développement Social ; le Ministère de la Famille ; le Directeur National de l'Industrie ; le Directeur National du Commerce et de la Concurrence ; le Directeur Général de la Réglementation et du Contrôle du Secteur du Développement Rural ; le Directeur du Laboratoire National de Santé ; le Directeur de l'Institut d'Economie Rurale ; le Directeur de l'Institut des Lycées Techniques Agricoles ; la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé ; le Réseau Malien de Nutrition ; la Chambre de Commerce ; l'Association des Employeurs ; l'Association des Agents de Santé Communautaire, et Helen Keller Intl, parmi d'autres. Les membres ne comprennent pas les représentants individuels des acteurs de l'industrie, tels que les meuniers, les huiliers et les importateurs.

Le plan d'action national multisectoriel pour la nutrition reconnaît l'importance de l'enrichissement pour relever les défis nutritionnels critiques tels que la carence en fer chez les femmes et les enfants, et il souligne les avantages pour le secteur public de se conformer aux objectifs et normes nutritionnels importants, y compris l'enrichissement. Enfin, le plan souligne le rôle des partenariats entre les secteurs public et privé dans l'avancement du programme de nutrition et la réalisation d'objectifs importants. Bien que le gouvernement malien ait manifesté son intérêt pour la promotion de l'enrichissement des aliments et la mise en place des structures adéquates pour faire avancer le programme d'enrichissement, il existe peu d'informations sur le statut et les activités du Comité technique sur l'enrichissement des aliments.





## 2.11- Niger

Le gouvernement du Niger a reconnu que l'enrichissement des aliments était une activité stratégique importante pour relever les défis de la nutrition dans le pays. A cette fin, le gouvernement a créé le *Comité Technique National sur l'Enrichissement Alimentaire* en 2003 par les décrets numéro 2 et 3, en tant que plateforme du secteur public-privé pour l'avancement de la fortification des aliments dans le pays dans le cadre de la stratégie de nutrition du pays. Le Comité Technique semble être la version provisoire de l'*Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments* (ANFA), et il est entendu qu'un décret ultérieur établira formellement une Alliance, peut-être avec une structure institutionnelle et un mandat plus solide.

Le Comité Technique est établi sous la Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé Publique, soutenu par la *Haute Commission l'Initiative 3N* (HC3N), une initiative multisectorielle du Gouvernement du Niger pour répondre à l'insécurité alimentaire dans le pays en encourageant les progrès dans la production alimentaire. L'objectif est de rassembler les principales institutions du secteur public, le secteur privé (industrie, plaidoyer et recherche) et les partenaires de développement ayant un impact sur la fortification des aliments.

En 2018, l'Alliance robuste n'a pas été formée et le Comité technique est resté stagnant, sans ressources financières allouées et avec une structure institutionnelle vague.



## 2.12- Nigeria

L'Alliance Nationale pour la Fortification a été créée en 2007 pour coordonner la mise en œuvre de la fortification des aliments au Nigeria, compte tenu du succès d'un groupe de travail similaire qui a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de l'initiative d'iodation du sel dans le pays (le groupe de travail USI-IDD). L'Alliance Nationale pour la Fortification a été créée par un protocole d'accord entre les parties prenantes de la fortification alimentaire afin de rassembler les organisations des secteurs public et privé pour faire progresser la fortification alimentaire au niveau national. La présidence de l'Alliance a été confiée à la Commission Nationale de Planification, et les membres de l'Alliance comprennent la Commission Nationale de Planification (NPC), l'Organisation Nigériane de la Normalisation (SON), l'Agence Nationale pour l'Administration et le Contrôle des Aliments et des Médicaments (NAFDAC), le Ministère Fédéral de la Santé (FMoH), le Ministère Fédéral de l'Industrie, du Commerce et des Investissements (FMITI), des représentants de l'industrie (secteur privé), des bailleurs de fonds et des partenaires, ainsi que du monde universitaire. L'Alliance sert de plateforme utile pour planifier les activités de mise en œuvre de la fortification, explorer de nouveaux vecteurs alimentaires et de nouvelles méthodes de fortification, partager des données sur



la conformité de la fortification et les défis à relever, et rechercher des moyens efficaces d'améliorer la mise en œuvre de la fortification des aliments.

Au niveau de la NFA, le suivi de la fortification a été réparti entre les agences de réglementation du secteur public, avec des tâches de suivi spécifiques attribuées à chaque agence. La SON était chargée du suivi et des inspections à l'usine ; la NAFDAC était chargée du suivi et des inspections au niveau du commerce de détail ou du marché, tandis que la *National Public Health Care and Development Agency* (NPHCDA) était chargée du suivi et des inspections au niveau des consommateurs/ménages. Avec la création de la Commission Fédérale de la Concurrence et de la Protection des Consommateurs (FCCPC) en 2018, cette agence a été désignée comme responsable du suivi et de l'inspection au niveau des consommateurs/ménages. En 2010, la NFA a commandé la production d'un manuel harmonisé pour le suivi et l'application des normes et réglementations en matière de fortification au Nigeria. Des partenaires tels que GAIN ont également soutenu des activités de suivi, des enquêtes nationales sur l'enrichissement des aliments, le renforcement des capacités et la formation, ainsi que la recherche et le développement pour faire progresser l'enrichissement des aliments.

La NFA est actuellement présidée par le secteur privé et la SON assure la vice-présidence de l'Alliance, tandis que la NAFDAC en assure le secrétariat. Les réunions ont lieu deux fois par an et il a été récemment envisagé de revoir le statut de l'Alliance pour lui assurer une plus grande autonomie et une plus grande durabilité. La NFA reste une composante essentielle de la mise en œuvre de la fortification au Nigeria, en tant que plateforme permettant à toutes les parties prenantes, tous secteurs confondus, de s'engager sur leur impact et leurs intérêts en matière de fortification.



## 2.13- Senegal

*Le Comité Sénégalais pour la Fortification des Aliments en Micronutriments* (COSFAM) est un sous-comité du Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN), qui a été créé en 2001 pour superviser le développement et la mise en œuvre de la politique nationale de nutrition. Le CNDN est situé au sein du Cabinet du Premier Ministre et dirigé par le Directeur de Cabinet. Il dispose d'un bureau d'exécution national et de bureaux d'exécution régionaux chargés de superviser l'exécution des politiques aux niveaux national et communautaire, et de soutenir 18 agences d'exécution communautaires, qui sont des ONG mettant en œuvre des programmes de nutrition directs et efficaces. Le Conseil est composé de 12 ministères techniques clés tels que la santé, l'agriculture, l'éducation, le commerce, l'industrie et d'autres, d'un représentant de la société civile et d'un représentant des autorités locales. Il s'agit du niveau le plus élevé de prise de décision en matière de nutrition au niveau national.

Le COSFAM a été créé par l'arrêté n° 001717 du 10 mars 2006 du Premier ministre pour la coordination et la promotion de la mise en œuvre de la fortification au Sénégal. Les

membres du COSFAM comprennent des donateurs et des partenaires tels que Helen Keller Intl, l'Institut de Technologie Alimentaire, Nutrition International, l'ancienne Initiative pour les micronutriments, l'industrie, les associations de consommateurs, ainsi que les principales parties prenantes du gouvernement. Le COSFAM a supervisé des projets et des programmes visant à faire progresser l'enrichissement des aliments au Sénégal, tels que le Programme de Renforcement de la Fortification (PRF), qui veille à la mise en œuvre des normes d'enrichissement, en particulier en ce qui concerne l'enrichissement de l'huile et de la farine, par le biais du contrôle de la conformité, du renforcement des capacités, du développement de systèmes d'assurance qualité, de la distribution de produits enrichis, ainsi que du marketing social et de la communication.

Depuis sa création, le COSFAM a participé à plusieurs projets et activités majeurs dans le domaine de l'enrichissement des aliments, notamment la promotion de l'enrichissement de l'huile végétale et de la farine de blé au Sénégal, l'administration d'enquêtes visant à déterminer l'impact de l'enrichissement des aliments dans le pays, l'assistance technique et le renforcement des capacités des transformateurs d'aliments pour soutenir un enrichissement efficace, l'assistance technique aux institutions du secteur public (département du commerce intérieur) pour contrôler la conformité de l'enrichissement des aliments, la production de matériel de plaidoyer et de sensibilisation pour améliorer les connaissances des consommateurs en matière d'enrichissement, la production de directives et de manuels pour promouvoir et soutenir les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de l'enrichissement, et d'autres encore.



## 2.14- Sierra Leone

L'Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments (NFFA) du gouvernement de la Sierra Leone a été créée en 2010 pour promouvoir l'enrichissement des aliments en tant qu'intervention nutritionnelle importante. L'Alliance devait en particulier soutenir et mener une campagne de mobilisation sociale pour assurer la diffusion des connaissances et la compréhension de l'importance de l'enrichissement des aliments.

L'Alliance devait servir d'intervention nutritionnelle parmi d'autres pour promouvoir l'enrichissement des aliments conformément aux normes et décisions de la CEDEAO. Cependant, le plan de mise en œuvre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2012-2016 note la nécessité pour le ministère de la santé et des services sociaux de "plaider pour la formalisation d'une alliance nationale active pour l'enrichissement". Par la suite, le gouvernement a annoncé qu'il présenterait un document ministériel au parlement pour faciliter la formation de l'Alliance nationale pour la fortification des aliments.

On dispose de peu d'informations sur le statut actuel, la composition et les activités de la NFFA.



## 2.15- Togo

Le gouvernement togolais a créé en 2009 le Comité National pour la Fortification des Aliments (CNFA), un comité multisectoriel placé sous la coordination du ministère de la santé. Il sert de plateforme pour réunir des représentants des ministères et de divers organismes publics, des représentants de la société civile, des représentants du monde universitaire et des représentants des industries concernées. Son principal objectif est de planifier et de soutenir la mise en œuvre de programmes et de projets d'enrichissement des aliments dans le pays.

Une étude réalisée en juillet 2021 a montré que le Comité ne se réunissait pas régulièrement en raison d'un manque de fonds, ce qui a eu pour effet de démotiver les membres à s'engager de manière productive dans le domaine de l'enrichissement des aliments.

## 2.16- CEDEAO

Une alliance régionale pour la fortification a été introduite en Afrique de l'Ouest en 2007, à la suite du deuxième dialogue sur les partenariats public-privé pour la fortification des aliments. Alors que le premier dialogue avait encouragé la création d'alliances nationales dans la région, la rencontre de suivi s'est concentrée sur la création d'une alliance régionale pour la fortification, comprenant des partenaires techniques tels que l'OOAS, Helen Keller Intl, l'UNICEF, GAIN, IM, l'UEMOA et des associations de producteurs telles que l'Association des industriels du secteur des oléagineux. L'alliance régionale pour la fortification, comme on l'a appelée, n'a pas fonctionné longtemps, mais son existence a été reconnue comme une condition essentielle pour stimuler le travail des alliances nationales et, par conséquent, la cause de la fortification dans toute la région[.

# 3.0- ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DE LA FAGE PAR LE BIAIS D'ALLIANCES ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST

## 3.1- Parties prenantes

TABLE 1: LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DANS L'ESPACE DE LA FAGE

Secteur Public	Secteur Privé	Donateurs et Partenaires
Ministère de la santé	Association de l'industrie de l'huile	OMS
Ministère du Commerce et de l'Industrie/Ministère du Commerce	Association de l'industrie de la farine	PAM
Ministère de l'Agriculture	Association des Industries du Sel	CRS
Ministère de l'Education	Association des Industries du Sucre	USAID
Ministère de l'Information	Société civile et groupes de plaidoyer des consommateurs	Nutrition International (anciennement Initiative pour les micronutriments)
Ministère des Finances	Association des journalistes en nutrition	UNICEF
Bureau/Agence de normalisation	Laboratoires privés	Helen Keller Intl
Autorité des aliments et des médicaments	Consommateurs	GRET
Service des douanes	Academia	GAIN
Laboratoires publics	Fournisseurs et producteurs de prémélanges	FAO
Agence publique de protection des consommateurs	Associations d'import-export	

Les acteurs du secteur public sont principalement impliqués dans la définition des normes d'enrichissement, le suivi et l'inspection pour garantir le respect des normes, la fourniture d'une assistance technique aux acteurs du secteur privé ainsi que le plaidoyer et la

sensibilisation pour éduquer les différents acteurs du secteur privé aux normes existantes et à l'importance de l'enrichissement.

**Les acteurs du secteur privé**, en particulier les industries alimentaires, sont directement impliqués dans la production, le marquage et la distribution de produits alimentaires enrichis de qualité qui respectent les normes réglementaires. Ils participent à la définition des normes d'enrichissement (par le biais de consultations), au respect des normes d'enrichissement, à la promotion des avantages de l'enrichissement, à l'établissement de rapports sur l'état d'avancement de l'enrichissement, à la recherche de méthodes d'enrichissement nouvelles et existantes et à l'offre de services visant à faciliter la mise en œuvre de la FAGE. Le secteur privé veille à l'efficacité des procédures opérationnelles normalisées, des systèmes de contrôle et d'assurance de la qualité et des systèmes d'archivage afin de promouvoir un enrichissement efficace des aliments. Le secteur privé est également impliqué dans la production et la distribution de prémélanges, d'appareils d'analyse et d'équipements d'enrichissement des aliments, ainsi que dans le soutien à la commercialisation des aliments enrichis.

---

*Les donateurs et les partenaires de développement, dont la Fondation Bill & Melinda Gates et l'USAID, ont financé des organisations techniques internationales pour soutenir les efforts d'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest, en fournissant des ressources et une expertise pour le renforcement des capacités, le plaidoyer et la recherche.*

---

**Les bailleurs de fonds et les partenaires au développement** sont des acteurs clés dans le domaine de la fortification, tout comme de nombreux programmes de fortification en Afrique de l'Ouest. Des donateurs tels que la Fondation Bill et Melinda Gates, l'USAID, le gouvernement de Taiwan, la Fondation Michael et Suzan Dell et d'autres ont financé des organisations techniques internationales telles que Helen Keller Intl, Nutrition International, la FAO, l'UNICEF, Catholic Relief Services, GAIN, TechnoServe et d'autres pour aider les gouvernements nationaux à faire progresser la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest. Beaucoup de ces acteurs, y compris des projets spécifiques tels que USAID Advancing Nutrition, ont été actifs dans la structure formelle de gouvernance de la fortification. Par exemple, Helen Keller Intl est listée comme membre de l'Alliance pour la Fortification ou du Comité Technique dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Ils fournissent des ressources techniques et financières pour faire

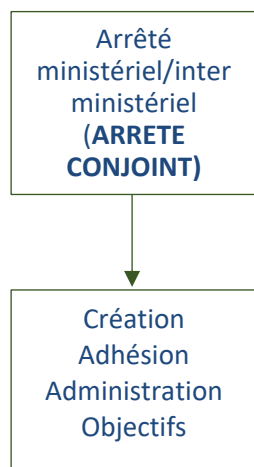
progresser la mise en œuvre de la fortification des aliments, y compris le financement des initiatives de la FAGE, le renforcement des capacités des parties prenantes des secteurs public et privé, le plaidoyer et la sensibilisation, ainsi que la recherche et le développement.

Compte tenu de ce qui précède, chaque partie prenante a un rôle important à jouer dans l'écosystème de l'enrichissement des aliments, et la bonne compréhension du rôle de chaque partie prenante favorisera une plus grande transparence et une meilleure responsabilisation. Une façon de s'assurer que ces rôles sont reconnus, compris et assumés a été la création de ces alliances de partenariat public-privé qui rassemblent toutes les parties prenantes sous une même plateforme avec un objectif commun de faire progresser la mise en œuvre de la FAGE pour contribuer à réduire et à prévenir le lourd fardeau des carences en micronutriments en Afrique de l'Ouest.

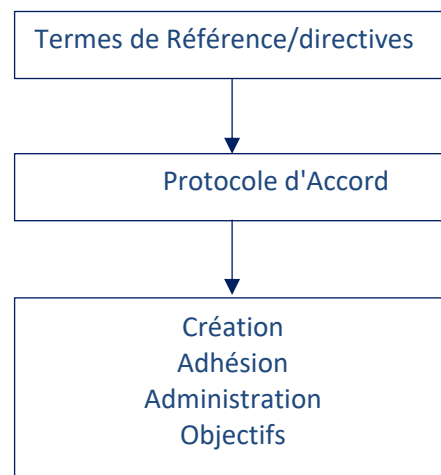
### 3.2- Processus Structurés pour l'Etablissement d'Alliances Nationales pour la Fortification Alimentaire en Afrique de l'Ouest

Dans toute l'Afrique de l'Ouest, les gouvernements nationaux ont intégré l'enrichissement dans leurs politiques nutritionnelles et leurs plans stratégiques. Il s'agit donc d'un élément politique important. En outre, il existe des mandats légaux pour la fortification dans toute la région, ce qui en fait un sujet réglementaire important qui fait autorité sur les actions des parties prenantes. Dans plusieurs pays, l'autorité administrative a également été incorporée dans la création d'alliances de fortification qui sont établies par des arrêtés ministériels, des lois ou des décrets dans le cadre de la structure de gouvernance de la fortification, introduisant ainsi un cadre institutionnel politiquement sanctionné avec des parties prenantes des secteurs public et privé.

Dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, les alliances nationales de fortification sont créées en vertu d'un arrêté ministériel ou interministériel, d'une loi ou d'un décret qui sont des instruments de l'Etat, tandis que dans les pays anglophones, les alliances sont principalement créées par un protocole d'accord, qui fournit la base institutionnelle pour la création de l'alliance mais n'est pas un instrument juridiquement contraignant. Si les arrêtés ministériels, les lois ou les décrets sont suffisamment complets pour couvrir les détails de la composition, de l'administration et des objectifs des alliances nationales pour l'enrichissement des aliments, en l'absence de tels arrêtés, les termes de référence pour le fonctionnement de l'alliance sont élaborés par les parties prenantes qui prennent alors la responsabilité des détails institutionnels.



**FIGURE 5: STRUCTURE DE LA CREATION FRANCOPHONE**



**FIGURE 4: STRUCTURE DE LA CREATION ANGLOPHONE**

There are advantages and drawbacks to each of these structural processes. A formal, politically sanctioned structure with the details outlined in the body of an instrument of the state provides a distinct institutional framework with an authoritative basis, and such instruments can easily be consulted by consulting government records. The formal government orders are usually published in the official journal of the government. Chacun

de ces processus structurels présents des avantages et des inconvénients. Une structure formelle, sanctionnée politiquement et dont les détails sont décrits dans le corps d'un instrument de l'État, fournit un cadre institutionnel distinct avec une base faisant autorité et ces instruments peuvent être facilement consultés en consultant les archives du gouvernement. Les décrets officiels du gouvernement sont généralement publiés dans le journal officiel du gouvernement. Toutefois, cette méthode n'est pas assez souple pour que les membres puissent la modifier en fonction des besoins, en particulier dans un environnement où les ressources publiques peuvent ne pas être suffisantes pour soutenir de telles structures. Par conséquent, les arrêtés interministériels établissant les alliances ont dû être abrogés par des arrêtés ultérieurs établissant de nouvelles structures dans des pays comme le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Enfin, il est important de noter que, si un instrument juridiquement contraignant apporte un certain niveau de certitude institutionnelle, il peut également soutenir des dynamiques de pouvoir qui placent les membres du gouvernement dans une position avantageuse par rapport à d'autres parties prenantes.

Dans le cas des protocoles d'accord et des termes de référence, l'accessibilité constitue un défi majeur. Ces documents ne font pas partie des archives publiques et ne sont pas facilement accessibles, même par les membres de l'alliance. Cependant, il existe un certain niveau de flexibilité qui permet aux membres de façonner et de modifier leurs termes de référence comme ils l'entendent. En outre, la structure plus souple peut se prêter à l'intervention des membres, en particulier lorsque l'appropriation de l'institution est généralisée. Lorsque le mandat est élaboré en collaboration, les membres peuvent être plus enclins à s'engager et à participer ainsi qu'à définir les conditions de contribution de leurs ressources aux opérations de l'alliance.

Compte tenu de l'expérience des États d'Afrique de l'Ouest, la création d'alliances de fortification en partenariat public-privé a constitué une première étape dans le développement d'un mécanisme actif de coordination et de promotion de la mise en œuvre de la fortification des aliments. Que la structure institutionnelle ait été mise en place par le biais d'un décret gouvernemental ou d'un mémorandum, la volonté de former de telles plateformes utiles a été productive, en particulier compte tenu de la nécessité de définir et de renforcer les processus de mise en œuvre de la fortification des aliments.

Les processus impliqués dans la mise en œuvre de la FAGE sont définis par les rôles des parties prenantes. Comme indiqué ci-dessus, différentes catégories de parties prenantes jouent des rôles différents dans l'avancement de la mise en œuvre de la FAGE. Par conséquent, l'alliance fournit un mécanisme pour consolider ces rôles dans un effort collectif qui vise à améliorer la mise en œuvre coordonnée et la responsabilité mutuelle. Les instruments qui établissent les alliances et les termes de référence qui décrivent les conditions de leurs opérations fonctionnelles énoncent généralement les objectifs des alliances qui peuvent être classés en grandes catégories en fonction de la nature de l'objet ou de l'intervention. Dans le tableau ci-dessous, les objectifs des alliances sont catégorisés conformément au cadre d'analyse des données en les situant dans le cadre réglementaire qui couvre les rôles des acteurs des secteurs public et privé ainsi que des donateurs et des partenaires.

(Les détails des rôles et objectifs de certaines des alliances nationales examinées dans cette étude figurent à l'annexe 2).

**TABLE 2: CLASSIFICATION DES OBJECTIFS DES ALLIANCES**

<b>Coordination, planification stratégique et mise en œuvre (Consultation des parties prenantes)</b>	<b>Mise en place d'un environnement favorable par l'établissement de normes et l'application de la conformité.</b> (Communication des normes et des questions réglementaires)	<b>Renforcement des capacités, suivi, évaluation et apprentissage.</b> (Collaboration pour assurer la mise en œuvre des programmes et des projets)
- favoriser la coordination et le suivi des programmes et projets d'enrichissement des aliments - préparer et adopter des mesures politiques, législatives et réglementaires pour la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments - promouvoir et mettre en œuvre des activités de recherche pour le développement d'initiatives en matière d'enrichissement des aliments - solliciter et maintenir l'engagement et le soutien politiques en faveur de l'enrichissement des aliments aux plus hauts niveaux de l'État. - veiller à ce que toutes les parties prenantes soient informées de l'existence de développements dans la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments.	- soutenir le secteur privé dans l'assurance qualité et la certification des aliments enrichis. - promouvoir et mettre en œuvre des actions de plaidoyer et de sensibilisation aux normes existantes auprès des consommateurs - élaborer et mettre en œuvre des stratégies de marketing social et de communication pour l'enrichissement des aliments parmi toutes les parties prenantes à tous les niveaux. - évaluer le contrôle de la qualité et la conformité des produits aux normes de fortification, depuis le processus de production jusqu'à la consommation.	- développer des méthodes innovantes de suivi et d'évaluation pour garantir le respect des normes d'enrichissement des aliments
<b>Mobiliser les fonds nécessaires au maintien de l'Alliance.</b>		

### 3.3- Coordination, planification stratégique et mise en œuvre de l'enrichissement des aliments. Établissement de normes

Les Alliances sont chargées de coordonner les efforts des parties prenantes des secteurs public et privé pour planifier et mettre en œuvre des initiatives d'enrichissement des aliments à grande échelle au niveau national. Elles se réunissent généralement tous les trimestres pour réfléchir et délibérer sur la mise en œuvre de la stratégie nationale d'enrichissement des aliments, les défis, les opportunités et la responsabilité mutuelle en matière d'efficacité. Les stratégies d'enrichissement couvrent généralement cinq domaines clés :

- Création de partenariats et coordination
- Environnement favorable grâce à l'application des normes et du respect des règles
- Production et distribution d'aliments enrichis
- Marketing social et communication



- Suivi, évaluation et apprentissage dans les quatre domaines prioritaires susmentionnés.

Bien que les parties prenantes du secteur public soient au cœur de la plupart des objectifs et des processus qui en découlent dans le système de réglementation de l'enrichissement, l'efficacité et le succès exigent un engagement multipartite dans les processus et dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'enrichissement. Par conséquent, comme indiqué ci-dessus, toutes les parties prenantes participent aux processus de consultation, de communication et de collaboration dans le cadre desquels elles identifient leurs divers intérêts et objectifs et les orientent vers un programme de fortification alimentaire complet, transparent et efficace. Par exemple, dans la plupart des États d'Afrique de l'Ouest, l'organisme de normalisation est un acteur du secteur public, mais le processus de normalisation implique une consultation détaillée avec diverses parties prenantes des secteurs public et privé, quel que soit le statut de l'organisme de normalisation.

### **3.3.1- Fixation de normes pour le secteur public**

Au Nigeria, l'Organisation Nigérienne de la Normalisation (SON) est une agence du gouvernement fédéral, créée par une loi en 1970. L'organisation relève du ministère fédéral de l'Industrie, du Commerce et des Investissements (FMITI) et a le pouvoir d'adopter des normes pour le progrès de l'économie nationale. L'article 23 de la loi de 2015 sur le SON prévoit la procédure d'établissement des normes, qui implique des consultations obligatoires avec les parties prenantes. Ces parties prenantes doivent faire partie du comité chargé de délibérer et d'élaborer les normes proposées et de faire rapport au Conseil d'administration de l'Organisation en conséquence. Bien que l'Organisation soit un organisme gouvernemental, elle est tenue d'inclure les parties prenantes, y compris celles du secteur privé, dans cet important processus de prise de décision. Par conséquent, la SON dispose d'une procédure formelle de consultation pour l'établissement des normes qui est intégrée dans son processus réglementaire.

### **3.3.2- Fixation des normes pour le secteur privé**

En Côte d'Ivoire, l'organisme de normalisation, CODINORM, est une organisation privée autonome avec un certain degré d'implication du secteur public, similaire à AFNORM en France. Le CODINORM a un conseil d'administration qui comprend des représentants du secteur public et certains de ses employés sont issus du secteur public. Le gouvernement de Côte d'Ivoire est responsable d'un pourcentage du budget de l'organisation et, bien qu'elle ne fasse partie d'aucun ministère ou agence gouvernementale, CODINORM est sous la « tutelle » du ministère du Commerce et de l'Industrie. CODINORM est habilité par le gouvernement de Côte d'Ivoire à établir des normes, à faire respecter ces normes et à représenter la Côte d'Ivoire dans la normalisation internationale. Alors que CODINORM établit des normes industrielles, le gouvernement de Côte d'Ivoire rend certaines normes obligatoires et promulgue des lois qui habilitent CODINORM à évaluer les normes et à délivrer des marques et des certificats. Lors de l'établissement des normes, CODINORM veille à une large consultation des parties prenantes des secteurs privé et public.

### 3.3.3- Mise en place d'un environnement favorable par l'établissement de normes et l'application de la conformité

L'Alliance joue un rôle de surveillance essentiel dans la création d'un environnement favorable grâce à l'établissement de normes et à l'application de celles-ci au niveau national. Les alliances nationales veillent à la mise en place de comités techniques compétents qui collaborent avec les autorités réglementaires compétentes pour établir des normes obligatoires en matière d'enrichissement des aliments et soutiennent la mise en œuvre de ces normes afin d'obtenir des résultats.



Consultants LSFF au Bureau Ivoirien des normes

La diffusion des normes implique la communication des normes et de toutes les questions liées aux normes aux parties prenantes afin d'assurer une bonne diffusion des connaissances et des informations. Cela implique une sensibilisation et un plaidoyer adéquats, en particulier auprès des consommateurs pour lesquels les mesures d'enrichissement sont introduites en premier lieu. Les groupes de plaidoyer des consommateurs sont des acteurs essentiels pour la diffusion des normes. La Ligue des consommateurs du Burkina Faso, par exemple, est un acteur important de l'écosystème de la fortification. Il s'agit d'une organisation de la société civile qui protège les droits des consommateurs en veillant, entre autres, à ce que les produits de consommation respectent les normes industrielles établies. Elle est chargée de sensibiliser les consommateurs aux avantages de la fortification et à la nécessité d'acheter des produits fortifiés. Ils peuvent recevoir le soutien d'autres parties prenantes telles que le ministère de la santé et d'autres partenaires, pour s'acquitter de leur rôle. Au Nigeria, la Commission Fédérale de la Concurrence et de la Protection des Consommateurs (FCCPC), une agence gouvernementale relevant du FMITI, est chargée de protéger les droits des consommateurs et de veiller à

ce que les produits de consommation respectent les normes établies.

La certification et l'application du logo peuvent également être utilisées pour améliorer la diffusion parmi les parties prenantes, pour identifier les aliments fortifiés et pour améliorer la sensibilisation à la fortification. En Afrique de l'Ouest, le logo ENRICHI a été introduit comme logo régional pour marquer, identifier et faire connaître les produits alimentaires fortifiés. S'il a d'abord été adopté par les pays francophones membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA), il a également été adopté par des pays comme le Cap-Vert, la Gambie, le Liberia et la Sierra Leone dans le but d'élargir le programme régional de fortification et de garantir que le commerce intra régional soit axé sur la promotion d'un logo commun pour l'identification des aliments fortifiés en Afrique



Logo régional harmonisé *ENRICH I*

de l'Ouest. Le logo ENRICH I étant actuellement enregistré et géré par l'association industrielle (AIFO-UEMOA-CEDEAO), il serait essentiel d'assurer la gestion conjointe du logo par les alliances nationales pour la fortification des aliments et les associations industrielles du secteur privé.

Les campagnes de communication et de marketing dans les médias sociaux sont également utiles pour la diffusion des normes car elles utilisent des plateformes communes pour engager le public et diffuser l'information rapidement et à grande échelle. Peu de pays d'Afrique de l'Ouest ont développé des campagnes de communication globale pour la fortification mais des efforts ont été déployés par les parties prenantes des secteurs public et privé ainsi que par les donateurs et les partenaires. Par exemple, le Libéria a lancé une Journée nationale de l'Alliance pour la fortification des aliments en 2017. Le ministère du commerce et de l'industrie a également lancé une campagne de sensibilisation à l'enrichissement des aliments.

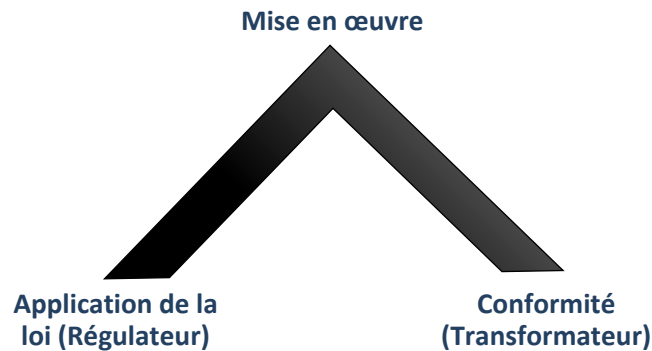
La diffusion peut être renforcée par des canaux de communication ouverts et transparents tels que les alliances pour la fortification où toutes les parties prenantes sont représentées et où leurs intérêts sont pris en compte. La communication entre les parties prenantes garantira que les connaissances et les informations sur les normes d'enrichissement sont disponibles en temps utile et que leur utilisation est efficace.

### **3.4- Renforcement des capacités, suivi, évaluation et apprentissage.**

L'identification, la hiérarchisation et le renforcement des capacités des institutions représentées dans le cadre des alliances de partenariat public-privé sont essentiels pour assurer le succès continu des initiatives d'enrichissement des aliments à grande échelle.

L'établissement de normes, qui comprend des processus de révision des normes, peut avoir lieu périodiquement pour garantir que les normes restent efficaces. Toutefois, la diffusion et la mise en œuvre des normes doivent être soutenues et s'accompagner d'un renforcement des capacités des institutions réglementaires afin que les parties prenantes restent responsables et engagées dans le programme d'enrichissement. Les organisations de la société civile, y compris les médias, les ligues de consommateurs et les agences de communication, ont besoin d'un renforcement continu de leurs capacités pour comprendre l'importance de la nutrition, de l'enrichissement des aliments et de la manière de créer une prise de conscience et une sensibilisation efficace par le biais de messages appropriés et d'un partage d'informations sur l'enrichissement des aliments. La mise en œuvre des normes et l'application de la conformité impliquent des autorités d'application

du secteur public et une autorégulation par les industries pour la conformité, de sorte qu'il doit y avoir un engagement constant entre le secteur public et le secteur privé pour s'assurer que la conformité et l'application sont mutuellement renforcées avec le renforcement des capacités nécessaires sur les systèmes de contrôle et d'assurance de la qualité ainsi que la capacité des laboratoires pour tester les micronutriments dans les aliments fortifiés.



La mise en œuvre des normes nécessite des ressources importantes pour les parties prenantes qui doivent développer des processus techniques pour incorporer l'enrichissement dans leurs processus de production (pour les parties prenantes de l'industrie) et pour examiner les niveaux d'adhésion (pour les régulateurs). Étant donné que l'enrichissement implique l'achat de prémélanges fortifiants et l'intégration des exigences de dosage dans la chaîne de transformation, il requiert des capacités et des efforts supplémentaires de la part des transformateurs de denrées alimentaires. Elle nécessite également des équipements de laboratoire et des réactifs chimiques, tant pour les transformateurs que pour les autorités de réglementation afin de vérifier que les micronutriments contenus dans les aliments enrichis répondent aux normes réglementaires obligatoires.

---

*L'Alliance ghanéenne de fortification a élaboré une stratégie de surveillance qui comprend l'inventaire du marché, l'assurance qualité des prémélanges, la surveillance interne et externe et la collaboration entre les régulateurs et les transformateurs pour garantir la conformité et la transparence des efforts de fortification.*

---

Outre cette infrastructure matérielle nécessaire, il existe une infrastructure immatérielle importante qui sous-tend la mise en œuvre : la capacité de confiance, de transparence et de communication. L'Alliance ghanéenne pour la fortification a élaboré une stratégie de suivi pour améliorer la mise en œuvre de la fortification et cette stratégie a identifié plusieurs caractéristiques d'un système réglementaire de suivi : inventaire du marché, assurance de la qualité du pré mélange, suivi interne et suivi externe. Ces éléments impliquent différents niveaux d'interface et d'échange d'informations entre les régulateurs et les transformateurs. Par exemple, le contrôle interne concerne les mesures d'Assurance et de Contrôle de la Qualité (QAQC) adoptées dans l'usine au cours de la transformation des aliments. Les transformateurs doivent assurer le suivi de ces mesures, notamment l'achat de la qualité et de la quantité adéquates de



pré mélange, la manipulation et le stockage appropriés du pré mélange, la vérification du dosage pour s'assurer qu'il est exact, le stockage approprié du produit fortifié et sa préparation en vue de la distribution. Le contrôle externe comprend, entre autres, l'examen du processus de contrôle interne par les autorités de réglementation. Il implique également l'audit des registres d'achat et des inventaires afin de s'assurer que la bonne quantité de pré mélange est achetée et que la bonne dose est introduite. De nombreuses informations doivent être transmises entre les parties prenantes au cours de la mise en œuvre et, à ce titre, la collaboration est essentielle pour garantir un processus harmonieux et productif. La conformité des aliments fortifiés importés qui devraient être fortifiés en vertu de la législation obligatoire devrait également être conforme aux normes obligatoires et les douanes devraient être habilitées à effectuer un contrôle transparent et à appliquer les mesures de mise en œuvre de la conformité sans qu'il y ait de fraude de la part des importateurs.



Equipe du projet LSFF avec l'Alliance Nationale pour la Fortification du Burkina Faso

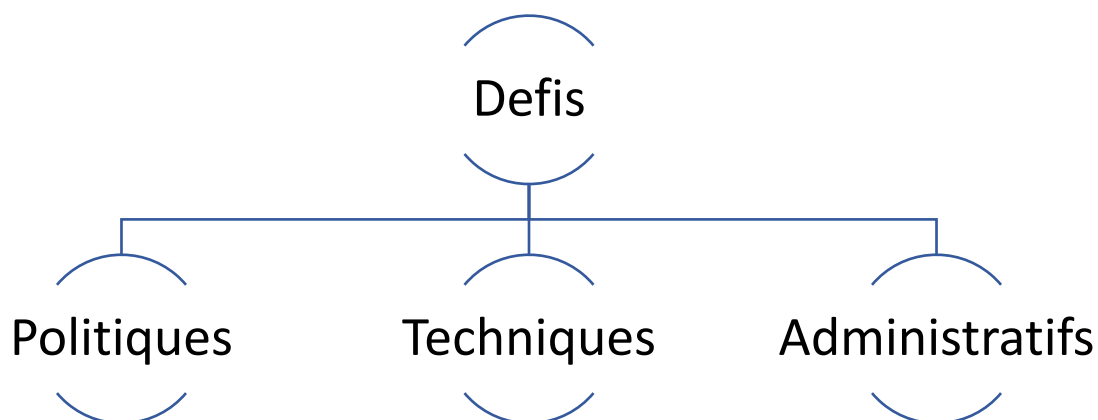
Au Nigeria, la réglementation est répartie et délimitée entre les industries afin de garantir un engagement ciblé tout au long de la chaîne de valeur de la fortification, de l'usine au marché en passant par les ménages. L'Alliance Nationale pour la Fortification a mis en place un système de contrôle à plusieurs niveaux : le SON contrôle la conformité dans les usines, la NAFDAC contrôle la conformité des aliments disponibles sur les marchés et le FCCPC contrôle la conformité des aliments au niveau des ménages. Cette délimitation informelle constitue la base de l'échange d'informations lors des réunions de la NFA, au cours desquelles les régulateurs partagent des données sur les résultats des contrôles et les transformateurs expriment leurs préoccupations. Il s'agit également d'un forum permettant de faire des suggestions pour améliorer les processus, en particulier pour la diffusion des normes et la mise en œuvre de la conformité.

Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, des lacunes subsistent dans les processus de mise en œuvre entre les parties prenantes. Par exemple, au Burkina Faso, les

fonctionnaires des douanes ont été formés pour contrôler la conformité de l'iodation du sel pour les importations, mais il n'y a pas eu de formation ni de partage suffisant d'informations sur l'enrichissement en vitamine A de l'huile et l'enrichissement en fer et en acide folique de la farine, d'où des lacunes en matière de contrôle. En outre, comme plusieurs agences ont des mandats similaires qui se chevauchent, la spécialisation des rôles en matière de contrôle de la conformité n'est pas claire dans de nombreux pays.

La gouvernance et les partenariats impliquent des processus formels et informels. Comme indiqué ci-dessus, les aspects formels sont définis dans les plans stratégiques, les lois et les mandats, tandis que les aspects informels sont laissés à l'appréciation des parties prenantes sur la base de leur expérience. L'Alliance Nationale pour la Fortification est une plateforme importante pour définir ces processus et veiller à ce que les parties prenantes restent engagées dans leurs rôles respectifs pour faire progresser la fortification des aliments. Ces processus devraient également être complétés et alignés sur des modalités clairement définies pour l'application des normes par les institutions réglementaires compétentes au sein des pays en évitant les doubles emplois tout en renforçant la capacité des parties prenantes à créer une synergie transparente.

## 4.0- DEFIS



Dans le cadre de cette étude, il a été demandé à plusieurs parties prenantes de différents pays d'identifier les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments et de la création ou du maintien d'une alliance nationale pour l'enrichissement des aliments. En outre, les observations faites au cours de l'étude ont révélé certaines difficultés qui n'avaient peut-être pas été expressément identifiées par les parties prenantes. La plupart des pays ont semblé faire face à des défis similaires dans la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments, à savoir :

- une capacité limitée à mettre en œuvre les normes de fortification des aliments
- le manque d'informations sur l'évolution de la mise en œuvre de la fortification ;
- faible coordination entre les parties prenantes pour les défis liés à l'enrichissement,
- la latence des alliances de fortification (pas d'informations, pas de ressources) ;
- le manque d'engagement et de motivation pour soutenir une alliance.

Below, the challenges with fortification are explained, using examples from West Africa, and the role of alliances in addressing such challenges is identified. After having identified the importance of alliances, the challenges of building effective alliances will be noted and explained.

### 4.1- Capacité limitée (défi technique)

Comme indiqué ci-dessus, la mise en œuvre de la fortification implique un investissement en ressources de la part des acteurs des secteurs public et privé. Ces investissements ont été soutenus par des donateurs et des partenaires dans de nombreux pays d'Afrique de



Visite d'une usine produisant de la farine de blé enrichie.

Processors of Fortified Food (SAPFF) mis en œuvre par Techno serve dans trois pays africains, notamment pour renforcer la capacité des transformateurs d'aliments nigériens à enrichir leurs produits.

Les interventions des donateurs ont été essentielles pour faire progresser l'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest et les investissements nationaux nécessaires n'ont pas été consolidés. Il est cependant important de noter qu'en vertu de la législation obligatoire dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, le secteur privé est le principal investisseur dans l'approvisionnement en prémélanges de micronutriments et dans la mise en place des systèmes opérationnels requis avec l'équipement et les systèmes

---

*Les interventions des bailleurs de fonds ont été cruciales pour l'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest, mais les investissements nationaux font défaut. Le secteur privé, bien qu'il soit le plus gros investisseur, est confronté à un soutien limité du secteur public, ce qui entraîne un manque de confiance dans les systèmes de réglementation et un entretien insuffisant des équipements et des kits de test.*

---

de contrôle et d'assurance de la qualité pour faire progresser la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest. On estime que l'enrichissement des aliments coûte entre 0,05 et 0,25 dollar par personne et par an, un coût relativement minime, surtout si l'on tient compte des gains calculés d'environ 16 à 32 dollars pour chaque dollar dépensé pour l'enrichissement. Néanmoins, les gouvernements et les organismes de réglementation n'ont pas été prompts à réaliser les investissements nécessaires pour renforcer la capacité à mobiliser les fonds des donateurs et du secteur privé pour la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments. Les investissements du secteur public sont restés faibles dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Dans certains pays, les donateurs ont soutenu l'achat de dispositifs d'analyse tels que le kit de test rapide iCheck, fabriqué par BioAnalyt, une société basée en Allemagne ainsi que des dispositifs analytiques plus sophistiqués tels que les spectrophotomètres d'absorption atomique (SAA) et la chromatographie liquide à haute performance (CLHP) pour l'analyse quantitative des minéraux et des vitamines dans les

l'Ouest. Par exemple, le projet Fortify West Africa qui a suivi l'initiative Faire Tache d'Huile en Afrique de l'Ouest soutenue en grande partie par l'USAID, la Fondation Michael et Suzan Dell, la Fondation Bill et Melinda Gates à travers GAIN et le gouvernement taiwanais et qui a été mis en œuvre par Helen Keller Intl a investi un montant estimé à plus de dix millions de dollars dans les États membres de la CEDEAO entre 2007 et 2016 pour renforcer l'adoption de la fortification des aliments par les secteurs public et privé. En 2017, la Fondation Bill et Melinda Gates a investi 10 millions de dollars dans le projet Strengthening African



aliments fortifiés par les laboratoires de santé publique et certaines industries. Toutefois, lorsque ces équipements et kits de tests analytiques rapides fonctionnent mal, ils ne sont pas réparés ou remplacés en raison du coût d'achat de nouveaux équipements et du coût des réactifs chimiques nécessaires à la réalisation des tests, tous considérés par certaines parties prenantes comme prohibitifs. Par conséquent, une fois les projets des donateurs terminés, l'appropriation des investissements en matière de fortification par le secteur public est limitée et les industries du secteur privé qui n'ont pas confiance dans les systèmes d'application de la réglementation du secteur public, se découragent.<sup>5</sup>

Outre la capacité financière à investir dans la mise en œuvre de la fortification, la formation continue et le développement des connaissances sont également très importants pour s'assurer que le savoir-faire et les compétences techniques nécessaires sont disponibles dans les secteurs privé et public. Bien que des programmes de formation aient été mis en place, l'attrition et les échanges entre départements au sein des institutions du secteur public, par exemple, entraînent une perte des connaissances acquises au cours de la formation à la fortification. Il faut donc un engagement institutionnel en faveur d'un renforcement continu des capacités et d'un investissement dans la mise en œuvre de la fortification, ce qui nécessite un engagement et une motivation politiques.

## 4.2- Engagement et motivation politiques (pour la fortification et l'alliance) (défi politique)

Lors d'une réunion au laboratoire public LANEMA en Côte d'Ivoire, un technicien a expliqué que bien que le laboratoire dispose d'installations pour les tests de fortification, celles-ci ne sont pas suffisamment utilisées.<sup>6</sup> Par conséquent, même lorsque les capacités étaient disponibles pour soutenir la mise en œuvre de l'enrichissement, l'engagement était limité. Cela illustre un problème plus vaste, à savoir le déclin de l'engagement politique ou la lassitude des décideurs à l'égard de l'enrichissement des aliments en tant que méthode essentielle pour lutter contre les carences en micronutriments. La mise en œuvre technique est déterminée par les capacités qui sont elles-mêmes déterminées par l'investissement, lui-même déterminé par le niveau d'engagement politique à l'égard d'une question donnée.

L'engagement politique doit rester constant pour avoir un impact. Si les alliances établies et la définition de normes ont jeté les bases de la mise en œuvre de la fortification en Afrique de l'Ouest, l'engagement soutenu en faveur de la mise en œuvre a diminué au fil du temps et n'a pas été aussi durable. Alors que 12 des 15 et 14 des 15 pays d'Afrique de l'Ouest avaient introduit des réglementations obligatoires pour l'enrichissement de l'huile et de la farine respectivement en 2015, l'investissement dans le renforcement de la capacité des acteurs du secteur public à faire appliquer ces mesures a été limité. L'enrichissement des aliments est l'une des nombreuses mesures visant à lutter contre les CMNs et il semble qu'elle n'ait pas été soutenue et ancrée dans le secteur public par rapport à d'autres interventions de santé publique. Au début du siècle, l'introduction des Journées Nationales des Micronutriments et des Semaines de la Santé de l'Enfant dans

---

<sup>5</sup> Lors d'entretiens avec le ministère du commerce de Côte d'Ivoire, des dispositifs iCheck non fonctionnels ont été présentés.

<sup>6</sup> Entretien réalisé en janvier 2023

toute l’Afrique, avec le soutien du gouvernement et des partenaires, a permis d’améliorer la supplémentation en vitamine A en 2010. Cela implique une visibilité pour les parties prenantes impliquées dans les campagnes de supplémentation, contrairement à la mise en œuvre de l’enrichissement, qui s’inscrit dans le processus de production interne de la production alimentaire et dans le cadre d’analyses de laboratoire à huis clos par les organismes de réglementation. Par conséquent, l’engagement doit aller au-delà de la visibilité du projet et s’accompagner d’une véritable motivation dans les secteurs public et privé pour adopter l’enrichissement des aliments comme la mesure rentable à grande échelle qu’il a été prouvé qu’elle était.

Par conséquent, en plus des conseils de nutrition multipartites qui ont été mis en place en Afrique de l’Ouest, il devrait y avoir une plateforme multipartite ciblée dédiée à l’avancement de la fortification, y compris la stimulation de l’engagement public pour l’avancement de la fortification par le biais d’un engagement et d’un investissement institutionnel cohérent et durable.

### **4.3- Manque d’Information sur les Alliances (Défi Technique et Administratif)**

Au cours de la première décennie des années 2000, des alliances de fortification ont été créées dans toute l’Afrique de l’Ouest, avec un soutien important de la part des donateurs et des partenaires. L’objectif de ces alliances était de faire progresser le programme de fortification, y compris la planification stratégique, l’établissement de normes, la diffusion et la mise en œuvre au sein des États et entre eux.<sup>7</sup> Après la création de ces alliances, leur gestion a été mitigée dans la région. Dans certains pays, comme la Sierra Leone, il n’est pas certain que l’alliance n’ait jamais décollé. Au Ghana, une alliance particulièrement active est devenue inactive avec le retrait du soutien des donateurs et l’attrition du département gouvernemental chargé de la coordination. Au Nigeria, il existe une alliance active soutenue par le GAIN, mais qui, depuis 2021, s’efforce de renforcer sa structure de gouvernance et de garantir son utilité pour les parties prenantes de l’ensemble de la chaîne de valeur de la fortification.

Dans de nombreux pays, les informations sur le statut des alliances ne sont pas facilement accessibles, principalement parce qu’elles sont devenues inactives. Si les parties prenantes reconnaissent l’importance d’une alliance, elles ne sont pas toujours au clair sur le mandat de l’alliance dans leur pays. C’est particulièrement le cas dans les pays où l’alliance est formée par le biais d’un mémorandum d’association ou d’un autre processus non contraignant. En outre, il existe de multiples plateformes pour la nutrition et la fortification, et l’iodation du sel a été gérée dans un cadre distinct de l’agenda plus large de fortification qui a suivi dans de nombreux pays d’Afrique de l’Ouest, décentralisant davantage les opérations de fortification et les partenariats. Il est donc difficile d’identifier l’alliance et de s’y engager, en particulier pour les parties prenantes qui ne connaissent pas la fortification ou qui ont besoin d’informations sur le système national de fortification.

---

<sup>7</sup> Une alliance régionale pour la fortification a également été mise en place pour rassembler les parties prenantes au niveau régional (voir le rapport Helen Keller Intl).

Cette étude est la première étude complète sur les alliances de fortification en tant que mécanismes de partenariat public-privé pour l'avancement de la fortification en Afrique de l'Ouest. Elle rassemble des informations sur la création, les objectifs, les activités et le statut des alliances de fortification dans les Etats membres de la CEDEAO et analyse le paysage de leur efficacité. L'absence de ce type d'informations a rendu difficile le suivi ou le soutien des progrès des alliances de fortification, malgré leur importance perçue pour faire avancer la planification, la coordination, la mise en œuvre, l'évaluation et l'apprentissage de la fortification alimentaire dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

#### 4.4- Durabilité (défi administratif)

L'un des principaux défis identifiés comme un obstacle au succès des alliances de fortification dans la région est l'absence de plans et de cadres de durabilité pour assurer leur pérennité. La création d'alliances de fortification a été encouragée sous les auspices du Consensus d'Accra, qui est le résultat du premier dialogue régional entre les secteurs public et privé sur la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest, tenu à Accra, au Ghana, en octobre 2002, sous l'impulsion de Helen Keller Intl et de l'Initiative pour les micronutriments (IM), par l'intermédiaire de l'OOAS. Helen Keller Intl a aidé plusieurs pays à établir leurs alliances de fortification à la suite du Dialogue. Par exemple, Helen Keller Intl a soutenu la création d'un groupe de travail national pour l'enrichissement des aliments en micronutriments au Mali, qui est devenu par la suite le Comité Technique sur l'Enrichissement des Aliments, établi par décret. Dans des pays comme le Burkina Faso et le Niger, où des plateformes de fortification alimentaire multipartites sous la forme de comités techniques ont été mises en place avant le Dialogue, elles ont été renforcées par la suite.

---

*Entre 2002 et 2012, des alliances nationales de fortification ont été établies dans plusieurs États membres de la CEDEAO, jouant un rôle dans l'introduction de normes obligatoires, le plaidoyer et la sensibilisation. Cependant, leur durabilité a été inégale en raison du financement limité du gouvernement, ce qui a entraîné la mise en sommeil de nombreuses alliances..*

---

Entre 2002 et 2012, au moins 10 alliances nationales de fortification ont été mises en place dans les États membres de la CEDEAO par le biais d'ordonnances formelles juridiquement contraignantes ou d'instruments non contraignants. Ces comités techniques et alliances ont été soit intégrés dans les conseils nationaux de nutrition plus larges, soit mis en place en tant que plateformes distinctes avec un agenda spécifique pour faire avancer la fortification dans le pays. Certaines alliances sont restées actives pendant un certain temps et ont joué un rôle déterminant dans l'introduction de normes de fortification obligatoires dans leur pays, par exemple au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Liberia. Elles ont également joué un rôle actif dans le plaidoyer et la sensibilisation, notamment en organisant les Journées de l'Alliance pour la Fortification, en approuvant et en administrant le logo de la fortification et en menant des campagnes de marketing social et de communication sur la fortification pour informer les consommateurs des

avantages de la fortification. Toutefois, leur participation à la mise en œuvre de la fortification a été assez irrégulière en termes de durabilité, peut-être en raison des ressources nécessaires pour soutenir un système constructif d'appui à la mise en œuvre. Il

a été rapporté qu'à l'exception de COSFAM au Sénégal, aucune autre alliance nationale de fortification ne reçoit de financement spécifique de la part du gouvernement. Par conséquent, bon nombre de ces alliances sont devenues inactives, ne disposant pas des ressources nécessaires pour organiser des réunions régulières, sauf lorsque des donateurs fournissent des ressources, comme c'est le cas au Burkina Faso et au Nigeria, et bien que certaines aient pu organiser des réunions virtuelles pendant la pandémie de COVID, la participation s'est également réduite au fil des ans.

Récemment, des efforts ont été déployés pour relancer les alliances de fortification dans certains pays, parfois avec la création d'entités entièrement nouvelles pour remplacer les anciennes. C'est ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire avec le remplacement de l'ANF par l'ANEA en 2018 et le remplacement du Comité du Burkina Faso par l'ANF en 2014. Par ailleurs, au Ghana, des efforts sont en cours pour fusionner le Comité d'iodation du sel avec l'Alliance pour la fortification alimentaire afin de former un organisme global qui couvrirait toutes les formes de fortification, y compris l'iodation du sel. Ces efforts comprennent des plans pour la mise en place des organismes et l'élaboration d'objectifs et de processus, mais il faut également des plans clairs pour assurer la durabilité des alliances grâce à des revenus fiables et garantis pour soutenir les processus administratifs et techniques. Sinon, les alliances progresseront dans des activités singulières telles que la promotion des normes de fortification obligatoires, mais s'essouffleront dans des domaines nécessitant une attention et un investissement soutenus, tels que la mise en œuvre des diverses normes et la coordination globale des activités des parties prenantes. Des discussions ont eu lieu sur la manière dont les alliances nationales pourraient gérer le logo ENRICH afin de générer un paiement annuel de la part du secteur privé pour l'utilisation du logo, les ressources étant consacrées au financement de la coordination et des activités des alliances de fortification au-delà du soutien des donateurs.

Dans la section suivante, une analyse SWOT illustrera les domaines clés et les possibilités d'intervention.

# 5.0- ANALYSE SWOT

Forces	Faiblesses	Opportunités	Ménaces
<ul style="list-style-type: none"><li>• Existence de structures institutionnelles pour l'alliance de fortification</li><li>• Existence de cadres et d'outils pour la mise en œuvre de la fortification</li><li>• Existence d'un cadre régional pour la fortification</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Capacité limitée de mise en œuvre de la fortification</li><li>• Mauvaise coordination entre les parties prenantes</li><li>• Engagement limité à l'égard de la fortification en tant qu'intervention critique nécessitant un investissement critique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• un regain d'intérêt pour la nutrition en tant que stratégie de développement clé (par exemple : 2022, Année de la nutrition de l'Union africaine)</li><li>• Découverte de nouvelles technologies et de nouveaux véhicules alimentaires pour faciliter et améliorer la mise en œuvre de l'enrichissement.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Insécurité dans certaines parties de la région</li><li>• Crise économique dans certains États</li></ul>

## 5.1- Forces

Au cours des deux dernières décennies, la fortification des aliments a fait l'objet d'un engagement soutenu en Afrique de l'Ouest, mais il y a eu des fluctuations dues à des problèmes de sécurité, notamment des coups d'État militaires et des conflits civils, et à des crises naturelles telles que l'épidémie d'Ebola de 2014 et la pandémie de COVID-19 de 2020. Cela a entraîné une instabilité dans la mise en œuvre de la fortification mais n'a pas complètement effacé l'ardoise. Aux niveaux régional et national, des cadres ont été mis en place pour faire progresser la mise en œuvre de la fortification par l'intermédiaire de plateformes multipartites. Ces plateformes n'ont pas toujours été très actives, mais dans la plupart des cas, un travail important a été réalisé pour définir leur structure par l'adoption de termes de référence détaillés ou de dispositions législatives. Bien que de nombreuses plateformes soient devenues inactives au fil des ans, leurs structures sont restées intactes, avec des objectifs clairement définis, de sorte que les parties prenantes disposent d'une base sur laquelle s'appuyer plutôt que de partir de zéro. Ceci est important car le processus de collecte du soutien politique pour l'adoption d'un arrêté interministériel et la bureaucratie nécessaire à l'adoption de tels instruments pourraient faire perdre du temps à un moment où les opportunités sont mûres. Il est donc important que le cadre de base soit en place pour que les parties prenantes puissent contourner les obstacles bureaucratiques et politiques.

Outre les alliances de fortification qui ont été créées dans les pays d'Afrique de l'Ouest, il existe des normes et des mécanismes de mise en œuvre pour l'avancement de la

fortification des aliments. Des acteurs spécifiques ont été identifiés dans les secteurs public et privé et leurs rôles ont été définis. Les bureaux de normalisation, les agences d'administration alimentaire, les groupes de défense des consommateurs, les transformateurs d'aliments et les fournisseurs de prémélanges ont tous un rôle à jouer dans la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest où l'enrichissement des aliments a été introduit comme stratégie de lutte contre les CMNs, des normes pour l'enrichissement obligatoire ont été mises en place et, plus encore, là où une alliance pour l'enrichissement a été établie, les parties prenantes ont été systématiquement identifiées. Il existe donc une compréhension de base du rôle des différentes parties prenantes même si la mise en œuvre n'a pas été structurée et coordonnée pour être efficace dans certains pays. Cela signifie que l'infrastructure de base pour la mise en œuvre est en place et que, plutôt que de consacrer des ressources à la mise en place de cadres institutionnels, toute intervention à ce stade visera à définir et à délimiter les rôles et à renforcer la capacité de coordination, ce qui permettra de gagner du temps et d'économiser des ressources.

La CEDEAO fournit un cadre général d'intervention en matière d'enrichissement des aliments, au niveau de la politique de santé par l'intermédiaire de l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) et au niveau de la facilitation du commerce régional par l'intermédiaire de la Commission de la CEDEAO. L'OOAS collabore avec les États membres pour orienter les politiques et les interventions sanitaires et, par l'intermédiaire de l'assemblée des ministres de la santé, elle peut faire avancer la définition des priorités pour des stratégies telles que l'enrichissement des aliments. Lors de la 7<sup>e</sup> assemblée des ministres de la santé en juillet 2006, les ministres de la santé des États membres de la CEDEAO ont adopté une résolution sur l'harmonisation des politiques commerciales, douanières et fiscales pour l'enrichissement obligatoire des produits alimentaires dans les États de la CEDEAO. La Direction de l'industrie de la Commission de la CEDEAO héberge le modèle d'harmonisation des normes de la CEDEAO (ECOSHAM), qui comprend un cadre complet pour l'élaboration de normes régionales en vue de leur adoption dans les États membres. ECOSHAM a été utilisé pour conduire l'adoption de normes régionales pour l'enrichissement de la farine, du sel et de l'huile comestible, et a fourni une plate-forme pour les discussions sur la possibilité d'enrichir le bouillon dans les États de la CEDEAO. Le cadre de la CEDEAO a contribué à l'adoption de normes de fortification obligatoires dans les États de la CEDEAO et continue de fournir une plate-forme pour l'avancement de la fortification au niveau régional par le biais d'interventions sanitaires et commerciales.

Parmi les autres points forts, on peut citer : l'association industrielle existante pour les industries des huiles végétales et celle établie pour les industries de la meunerie, bien qu'en sommeil, qui se sont engagées à faire de la fortification une condition préalable à l'adhésion et qui restent déterminées à assurer une fortification efficace avec des systèmes de contrôle interne pour la conformité aux normes ; des outils établis pour les systèmes d'assurance qualité avec des comités techniques pour l'harmonisation des normes ; et un logo harmonisé pour marquer les aliments fortifiés et faciliter le commerce intra régional et les économies d'échelle pour les industries conformes aux normes harmonisées de fortification des aliments.

Ces points forts révèlent une base solide pour poursuivre l'enrichissement des aliments grâce à des cadres institutionnels établis aux niveaux national et régional.

## 5.2- Faiblesses

Malgré l'existence de structures institutionnelles pour l'avancement de la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest, certaines faiblesses entravent la mise en œuvre des normes de fortification. Il s'agit notamment d'une capacité durable limitée pour la mise en œuvre de la fortification, d'une mauvaise coordination entre les parties prenantes, d'incitations fiscales et d'une allocation de ressources limitées pour la fortification en tant qu'intervention critique nécessitant des investissements importants.

Les capacités matérielles et immatérielles de mise en œuvre de la fortification sont limitées dans les États d'Afrique de l'Ouest. Les acteurs des secteurs public et privé ont besoin d'aide pour développer leur capacité à prendre des mesures efficaces de mise en œuvre et de respect des règles. Jusqu'à présent, cette capacité a fait défaut dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, et il s'agit d'un défi majeur identifié par les parties prenantes dans tous les pays visités dans le cadre de cette étude. Les parties prenantes ont exprimé le besoin de formation technique et d'équipement aux niveaux national et sous-national, dans les ports et les marchés et parmi les parties prenantes des secteurs privé et public. L'existence d'un équipement technique et d'une expertise permettant de collecter et d'analyser les données relatives à l'enrichissement est également essentielle pour améliorer la mise en œuvre et garantir une définition efficace et effective des normes. Par conséquent, des ressources doivent être mises à disposition pour créer un environnement favorable à la mise en œuvre de la fortification.

Bien que les parties prenantes soient identifiées par le biais de mécanismes institutionnels de promotion de l'enrichissement des aliments, tels que les alliances pour l'enrichissement des aliments, il n'y a pas toujours la coordination nécessaire pour s'assurer qu'elles se complètent dans l'exercice de leurs rôles. Cela est particulièrement important pour maximiser l'efficacité et éviter les doubles emplois, qui pourraient entraîner un gaspillage dans un contexte où les ressources sont limitées. Lors des réunions au Burkina Faso, il n'a pas été clairement établi quelle agence était responsable de l'évaluation du marché de la mise en œuvre de l'enrichissement, ou plutôt plusieurs parties prenantes sont impliquées dans les évaluations à différents niveaux, ce qui entraîne une concurrence et une duplication des efforts. Certaines parties prenantes ont indiqué qu'il pourrait s'agir de la Ligue des consommateurs mais d'autres ont affirmé que la Ligue des consommateurs n'avait pas pour mandat de « contrôler » la mise en œuvre de la fortification. En Côte d'Ivoire, la Direction du Contrôle de la Qualité du Ministère du Commerce est l'interface du gouvernement avec CODINORM, et elle a également un mandat d'inspection similaire à celui de CODINORM. Cependant, il ne semble pas y avoir une compréhension claire de la manière dont chaque partie prenante est censée exercer son mandat d'une manière qui soit complémentaire à celle de l'autre. Le Programme National de Nutrition (PNN) sous le Ministère de la Santé est également un acteur clé dans la mise en œuvre de la fortification, et il sert de secrétariat pour l'ANEA et fournit un soutien aux autres parties prenantes mais son rôle de coordination est encore limité car certaines parties prenantes interrogées au cours de la visite ont déclaré ne pas connaître l'ANEA. Par conséquent, il convient de

diffuser largement l'information sur les structures et les plateformes disponibles pour que les parties prenantes puissent s'engager et cela doit inclure la définition et la délimitation des rôles pour une plus grande efficacité.

En outre, les alliances pour la fortification n'ont pas encore été exploitées comme une plateforme de coordination et de soutien mutuel, mais plutôt comme un outil de contrôle du secteur privé dans un système réglementaire descendant qui laisse peu de place au dialogue mutuel. Ce défaut structurel affaiblit le rôle de l'industrie, le plus grand contributeur technique et financier, dans la promotion de l'enrichissement des aliments et l'isole des alliances.

Enfin, la place de la fortification dans les programmes nationaux de nutrition, de santé et de développement doit être renforcée par un engagement politique approprié aux niveaux national et régional. Jusqu'à présent, l'enrichissement des aliments n'est qu'une petite partie d'un vaste programme de nutrition dans les pays. Pour les États comme la Côte d'Ivoire qui disposent d'une stratégie d'enrichissement des aliments, celle-ci est cachée dans la stratégie de nutrition. La plupart des États n'ont pas de stratégie distincte en matière d'enrichissement des aliments mais l'enrichissement est considéré comme une méthode parmi d'autres pour lutter contre les CMNs et d'autres problèmes de nutrition et de santé. Il faut prendre conscience que, compte tenu de son rapport coût-efficacité et de son ampleur, l'enrichissement est une intervention essentielle pour assurer des niveaux nutritionnels de base à l'ensemble des populations, en complément d'autres interventions plus coûteuses. Par conséquent, le gouvernement doit accorder plus d'attention à l'enrichissement qu'il ne le fait actuellement, ce qui permettrait d'améliorer le niveau d'investissement dans la diffusion et la mise en œuvre. Jusqu'à présent, le niveau de priorité accordé à l'enrichissement pour relever les défis nutritionnels à long terme, tels que les CMNs, ne montre pas clairement qu'il s'agit d'une nécessité absolue.

Le leadership régional de la CEDEAO à travers l'OOAS et la Commission de la CEDEAO sur la question de la fortification a également été minime. La supervision régionale des textes harmonisés n'est pas faite au niveau national. L'une des conséquences de cette insuffisance est l'inexistence d'une Alliance Régionale pour la Fortification, qui n'a pas été soutenue par les autorités régionales, alors que les partenaires techniques (Helen Keller Intl, UNICEF, NI, etc.) avaient initié le processus d'une telle plateforme.

### 5.3- Opportunités

Des résolutions obligatoires ont été adoptées par l'Assemblée des ministres de la santé, avec plus de deux décennies d'engagements continus aux niveaux national et régional pour donner aux industries et aux institutions du secteur public les moyens de faire progresser l'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest. Des normes obligatoires ont été adoptées dans les quinze pays membres de la CEDEAO, avec des normes harmonisées en grande partie dans les pays francophones, ainsi que le logo (ENRICH) pour le marquage des aliments fortifiés, le marketing social et la communication autour du logo. Les associations industrielles se sont également engagées en faveur de l'enrichissement des aliments et les partenaires continuent de galvaniser les efforts pour soutenir les efforts en matière d'enrichissement des aliments. Le Catholic Relief Services, avec le financement de



la Fondation Bill et Melinda Gates, soutient activement l'OOAS pour comprendre les lacunes existantes, y compris les évaluations actuelles, afin d'aider les partenaires du secteur public et les institutions régionales à combler ces lacunes pour une fortification plus efficace des aliments. Les partenariats se multiplient pour numériser les systèmes de contrôle et de suivi des données sur la conformité, l'application et la couverture des aliments enrichis en micronutriments, qui peuvent être mis à profit pour l'Afrique de l'Ouest. Le programme inachevé d'enrichissement des aliments à grande échelle est une occasion de redynamiser et de s'engager à nouveau en faveur d'un enrichissement durable des aliments afin de contribuer à la prévention et à la réduction des carences en micronutriments en Afrique de l'Ouest.

Au cours de la dernière décennie, la nutrition a également été élevée au rang d'intervention politique clé, en particulier compte tenu des défis sanitaires critiques de la dernière décennie. La nécessité de renforcer l'immunité et de lutter contre les maladies non transmissibles, telles que l'anémie, l'obésité, le diabète et d'autres, grâce à une nutrition adéquate ne peut être surestimée. C'est pourquoi les gouvernements ont favorisé la mise en place d'un environnement politique et de systèmes techniques permettant d'introduire des interventions nutritionnelles. Le troisième objectif de l'Agenda 2063 de l'Union africaine est « Des Citoyens en Bonne Santé et bien Nourris », reconnaissant ainsi que la nutrition est un élément clé du programme de développement. En 2021, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a soumis au Conseil de l'Union Africaine une proposition visant à renforcer les interventions en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent. Cette proposition a servi de base à l'adoption de 2022 comme année de la nutrition, avec des campagnes de plaidoyer dédiées à la nutrition, y compris l'amélioration de l'investissement dans la nutrition. Ce type d'attention de haut niveau offre l'opportunité de propulser le programme d'enrichissement des aliments en tant que question critique de nutrition, en particulier compte tenu de l'accent mis sur les interventions de santé publique visant à prévenir les MNT et à renforcer l'immunité des populations pour lutter contre les maladies transmissibles.

Outre la grande attention portée à la nutrition et à la santé publique, des efforts ont également été déployés pour faire progresser la technologie afin d'améliorer les interventions nutritionnelles et la mise en œuvre de l'enrichissement. De nouveaux vecteurs alimentaires pour l'enrichissement ont été étudiés au cours de la dernière décennie, notamment les cubes de bouillon et le riz, qui sont tous deux des vecteurs alimentaires populaires consommés par une proportion importante de la population en Afrique de l'Ouest, ce qui a suscité un regain d'intérêt pour les opportunités croissantes. L'ANEA en Côte d'Ivoire a été créée dans la foulée du projet d'enrichissement du riz et elle est le fer de lance de l'intervention d'enrichissement du riz dans ce pays. Dans d'autres pays comme la Gambie, le Nigeria et le Sénégal, des études ont été menées pour examiner la faisabilité de l'enrichissement du riz en tant qu'intervention efficace en matière de nutrition et de santé. Ces développements dans le domaine de la recherche et de la technologie offrent des opportunités pour conduire l'agenda de la fortification alimentaire dans les Etats membres de la CEDEAO.

En outre, la CEDEAO dispose de cadres sur les réglementations harmonisées (ECOREG) et de modèles d'harmonisation des normes (ECOSHAM) qui peuvent contribuer à l'examen régulier et à l'adoption de normes sur l'enrichissement des aliments. Les outils développés sur les systèmes de gestion de la qualité et le marketing social dans l'Union économique et monétaire francophone pourraient être étendus à l'ensemble de la région de la CEDEAO.

## 5.4- Menaces

Les principales menaces qui pèsent sur les interventions de fortification en Afrique de l'Ouest sont les crises politiques et économiques qui débouchent parfois sur des conflits armés. Ceux-ci peuvent perturber directement les programmes prévus ou empêcher la planification des programmes et des interventions. En 2002, le conflit en Côte d'Ivoire a retardé l'organisation du dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest, qui devait se tenir à Abidjan cette année-là. Il s'est ensuite tenu à Accra après des retards et la participation, même celle des partenaires, a été limitée. Les conflits armés au Burkina Faso et au Mali, ainsi que dans le nord du Nigeria, limitent le niveau d'intervention possible dans ces régions. Ils détournent également les ressources qui auraient pu être consacrées à la nutrition et à d'autres interventions vers la résolution du conflit. Cela reste un défi majeur en Afrique de l'Ouest où l'incertitude politique reste élevée et où les conflits et l'instabilité peuvent éclater à tout moment.

Au vu de cette analyse, il existe des possibilités d'intervention pour canaliser les forces, s'attaquer aux faiblesses et tirer parti des opportunités pour faire progresser la fortification. Ces possibilités seront abordées dans la section suivante.

# 6.0- RECOMMANDATIONS

**TABLE 3: PROPOSITIONS D'INTERVENTION**

Intervention	Partie prenante principale	Activités	Calendrier
<b>Création d'une alliance régionale pour la fortification</b>	OOAS	Élaborer le mandat d'une alliance régionale	Immédiat
		Rédiger un protocole d'accord à signer par les membres de l'alliance	Immédiat
		Organiser une réunion des parties prenantes pour discuter de l'appel d'offres proposé et valider les instruments institutionnels	Moyen terme
<b>Relancer les alliances nationales pour la fortification (et en créer de nouvelles si nécessaire).</b>	Toutes les parties prenantes, sous la direction de l'OOAS et de l'Alliance nationale pour la fortification.	Examen du cadre de l'alliance (lois, termes de référence, etc.)	Immédiat
		Réunion des parties prenantes	Moyen terme
		Inauguration des alliances, le cas échéant	Moyen terme
<b>Création d'une alliance régionale pour la fortification</b>	Toutes les parties prenantes, sous la direction de l'OOAS	Élaborer, en collaboration avec les responsables de l'alliance dans les États membres, le mandat d'une alliance régionale.	Immédiat
		Inaugurer l'alliance régionale pour la fortification	Moyen terme
<b>Élaborer une stratégie régionale de fortification</b>	OOAS	Élaborer, en collaboration avec les parties prenantes des États membres, un projet de stratégie régionale en matière de fortification.	Immédiat
		Valider et adopter la stratégie régionale de fortification (avec l'aval de l'Assemblée des ministres de la santé).	Moyen terme
<b>Élaborer des stratégies nationales de fortification</b>	Toutes les parties prenantes, sous la direction de l'OOAS et de l'Alliance nationale pour la fortification.	Mettre à disposition la stratégie régionale de fortification en tant que guide pour l'élaboration des stratégies nationales.	Moyen et long terme
<b>Élaborer une stratégie de financement de la fortification pour les États membres</b>	OOAS	Engager un expert en financement de la nutrition pour développer une stratégie de financement qui puisse être modifiée pour répondre aux besoins particuliers des États membres.	Immédiat

L'élaboration d'une stratégie régionale de fortification doit couvrir les domaines suivants :

## **Renforcement des capacités**

La stratégie de fortification doit comporter un plan global de renforcement des capacités, visant à fournir l'infrastructure matérielle et immatérielle nécessaire à une mise en œuvre efficace de la fortification par les parties prenantes des secteurs public et privé. La stratégie doit prévoir une formation périodique pour les personnes impliquées dans la mise en œuvre directe (application et conformité) des normes de fortification. Elle doit également fournir un cadre pour la mise en place d'un système d'infrastructure national comprenant des laboratoires et les équipements et appareils nécessaires à la mise en œuvre de la fortification. Cela pourrait inclure l'identification d'un réseau de laboratoires, de dispositifs scientifiques fiables et rentables et de systèmes d'assistance technique. Cela permettra aux parties prenantes d'avoir accès à des méthodes de pointe pour l'enrichissement des aliments et le suivi de l'enrichissement, et soutiendra la recherche de méthodes rentables pour la mise en œuvre de l'enrichissement en faisant appel aux bons partenaires et aux bonnes institutions. L'objectif du volet « renforcement des capacités » de la stratégie est de garantir l'existence de capacités locales efficaces pour la mise en œuvre de l'enrichissement.

## **Mécanismes de coordination**

Une stratégie globale de fortification doit définir clairement les rôles des parties prenantes et concevoir des systèmes flexibles pour promouvoir la coopération, la coordination et la responsabilité mutuelle entre les parties prenantes. La stratégie de fortification doit fournir un cadre pour promouvoir la coordination sans nécessairement imposer des rôles obligatoires aux parties prenantes. Cela s'est avéré utile, par exemple, dans l'expérience nigériane, où les parties prenantes se sont mises d'accord sur un système de rapports de suivi qui définissait les rôles des agences de réglementation afin de rationaliser le processus réglementaire au profit des parties prenantes du secteur public et du secteur privé. La stratégie de fortification doit donner la priorité à la coordination.

## **Systèmes de rapportage**

La stratégie d'enrichissement doit adopter des systèmes de notification pour la collecte de données sur l'enrichissement afin de suivre la conformité de l'industrie et la portée de l'enrichissement auprès des consommateurs. Cela est important pour s'assurer que la fortification est efficace et que les parties prenantes peuvent identifier les lacunes dans la mise en œuvre, les raisons de ces lacunes et les méthodes pour y remédier. Une bonne coordination peut améliorer l'établissement des rapports de sorte que la stratégie doit mettre en évidence l'interconnexion des différents éléments de la mise en œuvre de l'enrichissement. L'absence de données fiables sur l'analyse, la conformité, la couverture et les aspects nutritionnels connexes constitue un défi pour l'ensemble du secteur. Le système de notification doit donc être conçu de manière à combler cette lacune dans le domaine de l'enrichissement par la réalisation d'enquêtes et la collecte de données techniques sur les analyses de laboratoire et d'autres processus scientifiques permettant de mesurer la conformité de l'enrichissement au moyen d'un système de suivi et de surveillance numérisé. En résumé, il devrait y avoir des systèmes numériques de collecte de données et de notification pour une prise de décision en temps réel basée sur des preuves.

## Financement de la mise en œuvre

Un élément clé de la stratégie de fortification doit être l'établissement de lignes budgétaires claires pour la mise en œuvre de la fortification, ce qui inclut le contrôle et la conformité, le maintien de systèmes de données sécurisés, la recherche et le développement, et le plaidoyer, entre autres choses. Les gouvernements doivent s'engager à dépenser pour la fortification et élaborer des stratégies visant à garantir que les canaux de financement restent solides, durables et stimulés.

## Plaidoyer et communication

Une bonne stratégie d'enrichissement doit donner la priorité au plaidoyer et à la communication avec un marketing social durable car c'est ce qui permettra d'inscrire l'enrichissement à l'ordre du jour politique et économique des États et des entreprises et de renforcer la demande parmi les consommateurs. Par conséquent, la stratégie d'enrichissement doit intégrer des étapes clés en termes de reconnaissance politique à haut niveau et d'approbation de l'enrichissement des aliments en tant qu'intervention sanitaire essentielle ayant un impact économique significatif. Il doit également y avoir des repères clairs pour les objectifs de sensibilisation des consommateurs, tels que le taux de demande d'aliments fortifiés et l'identification des consommateurs avec l'ENRICH harmonisé et les logos pertinents pour le marquage des aliments fortifiés en Afrique de l'Ouest. Le système de rapport peut soutenir la collecte de données pertinentes pour mesurer l'impact des programmes et activités de plaidoyer et de communication.

L'Alliance pour la fortification surveillera la mise en œuvre de la stratégie, entre autres, et développera en particulier un cadre clair pour la viabilité financière de l'alliance grâce à des mécanismes solides de génération de revenus. Les moyens par lesquels l'alliance peut générer des revenus sont les suivants :

## Allocation budgétaire

L'un des moyens de garantir le financement des alliances nationales pour la fortification est d'allouer des fonds spécifiques dans les budgets des ministères et des agences de l'alliance. Cela illustrerait l'engagement du gouvernement en faveur de la fortification et ferait progresser la cause de manière significative grâce à l'amélioration des performances des alliances et de leurs membres. Un lobbying et un plaidoyer efficaces à travers la CEDEAO (OOAS) et les forums des partenaires pourraient faire avancer cette approche.

En outre, une alliance régionale offrirait une plateforme permettant d'allouer des fonds spécifiques aux alliances nationales respectives pour la fortification en mobilisant des ressources auprès des partenaires techniques.

## Cotisations des membres

L'un des moyens pour l'Alliance de collecter des fonds est de percevoir des cotisations institutionnelles et individuelles qui s'accompagneraient d'avantages liés à l'adhésion. Les niveaux d'adhésion, les cotisations et les avantages peuvent être déterminés par les membres de l'alliance et le système de génération de revenus devrait être suffisant pour soutenir les activités de l'alliance, y compris les réunions périodiques.

## Enregistrement du logo de fortification

L'alliance peut être la dépositaire du logo de fortification utilisé dans le pays et les acteurs de l'industrie devront payer pour utiliser le logo. La mise en œuvre de ce système de paiement peut être intégrée à d'autres systèmes de mise en œuvre de la fortification de sorte que les régulateurs et autres contrôleurs ne fassent pas double emploi. L'enregistrement du logo peut constituer un système administratif général dans le cadre de la stratégie de fortification tandis que les membres ou les dirigeants de l'alliance peuvent élaborer des règles et des processus détaillés pour son administration. Des ressources pourraient également être générées par le biais de mécanismes de partage des coûts entre les institutions réglementaires qui facturent l'analyse des aliments fortifiés produits localement et importés et qui portent le logo ENRICH I afin de garantir que les alliances reçoivent des revenus réguliers de la part des institutions ou des laboratoires qui analysent les micronutriments dans les aliments fortifiés pour les parties prenantes du secteur privé qui produisent ou importent des aliments fortifiés.

## Bailleurs de fonds et partenaires

La plupart des fonds utilisés pour soutenir les alliances dans les pays d'Afrique de l'Ouest proviennent de donateurs et de partenaires. C'est l'un des défis qui a déterminé le sort de ces alliances car elles deviennent inopérantes dès que les fonds des donateurs cessent d'être versés. Vu que les fonds des donateurs ne doivent pas être la seule source de financement des alliances, ils peuvent en être une, et ils doivent être ciblés sur des objectifs et des activités spécifiques de l'alliance. Les donateurs pourraient également être encouragés à contribuer à un fonds pour le fonctionnement de l'alliance mais ce fonds doit avoir des objectifs clairs pour justifier son financement.

Un fonds fiduciaire de l'alliance pourrait servir de base aux membres et aux partenaires, ainsi qu'aux gouvernements pour contribuer au fonctionnement de l'alliance mais le fonds doit être géré de manière transparente et les contributions qui y sont versées doivent avoir des objectifs clairs.

La durabilité des alliances nécessitera de multiples sources de revenus ; il faut donc prévoir de générer des revenus par le biais de divers mécanismes et activités afin de garantir que les alliances génèrent les ressources nécessaires au maintien de leur administration et de leurs activités.

# CONCLUSION

En commençant par l'iodation du sel au début des années 1990, l'enrichissement des aliments est devenu une intervention sanitaire reconnue dans les pays africains. Au début des années 2000, l'enrichissement a été étendu à d'autres produits de base tels que la farine, le sucre et les huiles comestibles, avec des nutriments supplémentaires tels que la vitamine A, le fer, le zinc et l'acide folique. Au cours des 20 dernières années, les gouvernements ont introduit des instruments réglementaires pertinents pour rendre obligatoire l'enrichissement des aliments de base identifiés en s'appuyant sur le soutien des partenaires. En 2016, presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest avaient adopté l'enrichissement obligatoire de la farine de blé et de l'huile comestible avec divers micronutriments. En tant que stratégie nutritionnelle essentielle, l'enrichissement implique de multiples parties prenantes et nécessite une coopération et une coordination. À tous les niveaux du processus réglementaire, les parties prenantes doivent s'engager dans une communication ouverte et il est important de disposer d'une plateforme pour faciliter ces engagements, et c'est là que les alliances pour la fortification entrent en jeu.

Les alliances pour la fortification sont des plateformes multipartites destinées à faire progresser la mise en œuvre de la fortification. Elles permettent aux parties prenantes de partager des informations, de discuter de leurs expériences et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'enrichissement, de trouver ensemble des solutions à des problèmes communs et de promouvoir un environnement propice à un enrichissement efficace des aliments. Pour que ce type de partenariat public-privé fonctionne, les parties prenantes doivent veiller à ce que les points suivants soient respectés :

- Créer une alliance régionale pour l'enrichissement des aliments qui servira de plate-forme aux parties prenantes pour soutenir les efforts nationaux en la matière
- Développer une stratégie régionale de fortification pour guider les Etats dans l'élaboration de stratégies nationales de fortification en prévoyant la promotion de la fortification par l'introduction de mécanismes de renforcement des capacités, de structures de coordination institutionnelle, de systèmes de rapportage, de stratégies de plaidoyer et de communication et de plans de financement de la mise en œuvre.
- Orienter l'élaboration des stratégies nationales de fortification dans les États membres de l'OOAS
- Revitaliser les alliances nationales de fortification dans les États membres de l'OOAS
- Soutenir le développement d'une structure de durabilité pour les alliances nationales de fortification en mettant l'accent sur des flux de revenus multiples.
- Mettre en place une alliance régionale pour la fortification afin d'orienter les intérêts et les engagements des parties prenantes régionales.
- Développer une stratégie de financement de la fortification qui soutiendra les Etats membres de la CEDEAO dans la mise en œuvre de leurs stratégies de fortification.

La nutrition a été reconnue comme une question multisectorielle qui touche divers secteurs de la vie sociale, politique et économique. Elle implique également de multiples parties prenantes qui ont un impact sur les programmes de nutrition et en subissent les conséquences. Par conséquent, ces parties prenantes doivent avoir la possibilité de se réunir et de s'engager à partager des informations, des expériences et des ressources afin de faire progresser l'enrichissement des

aliments. Les partenariats public-privé constituent un mécanisme important pour tenir la promesse d'un engagement multipartite. En particulier, les alliances pour l'enrichissement des aliments ont joué un rôle essentiel dans la mise en place de ces plateformes et ont fait progresser l'élaboration des normes d'enrichissement et, dans une certaine mesure, leur diffusion. Bien que la mise en œuvre des normes ait progressé dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, elle a été lente et difficile en raison de plusieurs problèmes, notamment le manque de capacités, la faible priorité accordée à la fortification, la coordination limitée entre les parties prenantes et les stratégies de communication médiocres. Ces obstacles ne sont pas insurmontables et des partenariats public-privé dynamiques dans le cadre des alliances pour la fortification contribueraient grandement à les surmonter.



## Annexe 1: Alliances pour la fortification en Afrique de l'Ouest

Pays	Alliance pour la Fortification	Date de Création	Nature de la Création	Supervision de l'Organisme de Nutrition
Benin	Commission Béninoise de Fortification des Aliments – CBFA	2009		Conseil de l'alimentation et de la nutrition (CAN) établi par le décret n° 2009-245 de juin 2009
Burkina Faso	Comité de Pilotage des Programmes et Projets d'Enrichissement d'Aliments en Micronutriments	2002	Arrêté conjoint no. 102-128 /MS/MPCEA/MEFM. Agri/MATD du 26 avril 2002	CNCN
	Alliance Nationale pour la Fortification (ANF)	2014	Décret n° 2014-587 du 24 juin 2014	
Cap-Vert	NDA			
Cote d'Ivoire	Alliance Nationale pour la Fortification (ANF)	2006	Arrêté interministériel	CONNAPE (ex-CNN)
	Alliance Nationale pour la Fortification en Côte d'Ivoire (ANEA)	2018	Arrêté n° 602/PM/CAB du 02 novembre 2018	
Gambie	Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments (NAFF)	2018	Conseil National de la Nutrition	Conseil National de la Nutrition
Ghana	Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments (NFFA)	2023		
Guinée	Alliance Nationale pour la Fortification (ANF)	2012*	Arrêté A/2012n083/MSPH/PME/MEF/SGG du 19 juillet 2012	
	Comité technique multisectoriel de Nutrition	2013		Comité technique multisectoriel de Nutrition (Cabinet du Président)
Guinée Bissau	Alliance nationale pour la Fortification des Aliments			


Liberia	Alliance Nationale pour la Fortification (ANF)	2012	Termes de référence pour l'établissement d'une alliance nationale de fortification pour le Liberia conformément à un protocole d'accord entre le ministère de la santé et de la protection sociale (MoHSW) et Project Healthy Children	
Mali	Comité Technique de Fortification des Aliments	2003	Décret n° 03-550 PM-RM du 30 décembre 2003	
Niger	l'Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments (ANFA) – établi en tant que "Comité National sur l'Enrichissement Alimentaire"	2003	Arrêté 2 et 3 de janvier 2003 portant création du Comité National de Fortification des Aliments au Niger	
Nigeria	Alliance Nationale pour la Fortification	2007	Ministère de la santé	Conseil National de la Nutrition
Sénégal	Comité Sénégalais pour la Fortification des Aliments en Micronutriments (COSFAM)	2006	Arrêté n° 001717 du 10 mars 2006	<i>Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN)</i>
Sierra Leone	Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments (NAFF)	2010		
Togo	Comité National pour la Fortification des Aliments (CNFA)	2009	arrêté interministériel n0127 du 30 juillet 2009	
CEDEAO	Alliance régionale pour l'enrichissement des aliments	2007	Dialogue entre les Secteurs Public et Privé sur l'Enrichissement des Aliments en Afrique de l'Ouest	

## Annexe 2: Rôles et Objectifs des Alliances Nationales pour la Fortification

Pays	Objectifs de l'Alliance
Burkina Faso	<p>L'Alliance Nationale pour la Fortification Alimentaire (ANF-BF) est responsable de la coordination et du suivi des programmes et projets de fortification alimentaire en micronutriments (vitamine A, fer, iode, zinc, acide folique, sélénium, ...). Il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. créer les conditions favorables à un dialogue entre les secteurs public et privé pour la mise en œuvre de l'enrichissement des aliments en micronutriments.</li> <li>2. Créer et maintenir l'engagement politique des décideurs gouvernementaux, des industriels et des partenaires du développement pour assurer le soutien institutionnel, matériel et financier nécessaire pour garantir la durabilité de la stratégie d'enrichissement des aliments.</li> <li>3. Développer des plans d'action et des mécanismes de mobilisation des fonds nécessaires à leur mise en œuvre.</li> <li>4. Soutenir la mise en œuvre de cette stratégie, notamment dans ses composantes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparer et adopter des mesures législatives et réglementaires pour assurer une bonne protection des consommateurs tout en garantissant la compétitivité des industries dans le processus de fortification des aliments.</li> <li>- soutenir le secteur privé dans l'assurance qualité et la certification des aliments fortifiés.</li> <li>- évaluer le contrôle de la qualité et la conformité des produits aux normes requises de qualité, de sécurité sanitaire et nutritionnelle au cours du processus de production et de leur mise sur le marché par les structures autorisées.</li> <li>- développer, mettre en œuvre et évaluer les activités de marketing et de mobilisation sociale qui doivent accompagner les activités d'enrichissement en micronutriments à tous les niveaux.</li> <li>- élaborer et de mettre en œuvre un plan de recherche, de suivi et d'évaluation pour les activités d'enrichissement en micronutriments.</li> <li>- (Article 2)</li> </ul> </li> </ol>
Gambie	<p>L'Alliance nationale pour la fortification alimentaire (NAFF) de la Gambie est une équipe multisectorielle de collaboration entre le secteur public et le secteur privé, chargée des tâches suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités du programme à partir des stratégies des institutions partenaires.</li> <li>2. Plaider en faveur de l'engagement politique des décideurs gouvernementaux, de l'industrie et des partenaires de développement afin d'assurer le soutien nécessaire à la durabilité du programme national d'enrichissement des aliments.</li> <li>3. Plaider pour la création d'un environnement favorable à l'enrichissement des aliments et à la bio-fortification.</li> <li>4. Élaborer des plans d'action et des stratégies pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités d'enrichissement des aliments.</li> <li>5. Faciliter l'adoption de mesures législatives et réglementaires pour assurer une bonne protection des consommateurs tout en garantissant la compétitivité des industries dans le domaine d' l'enrichissement des aliments.</li> <li>6. Faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des activités de communication et de mobilisation pour le changement social et comportemental afin d'accompagner l'enrichissement des aliments et la bio-alimentation.</li> </ol>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de plans de recherche et d'activités de suivi et d'évaluation d' l'enrichissement des aliments et de la bio-fortification.</li> <li>8. En plus de fournir une orientation stratégique et de servir d'organe directeur pour le programme, la NAFF est spécifiquement chargée de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la communication entre le secteur public, le secteur privé et la société civile en ce qui concerne la fortification, la bio-fortification et d'autres initiatives dans le domaine de la nutrition.</li> <li>• Fournir un forum pour le développement d'un véritable partenariat et une discussion ouverte, en particulier en ce qui concerne les programmes de fortification et de bio-fortification et les changements et l'intégration des stratégies nationales existantes relatives aux carences en micronutriments.</li> <li>• Relever les défis au fur et à mesure qu'ils se présentent à chaque étape des programmes de fortification et de bio-fortification</li> <li>• Faciliter le respect effectif et durable des objectifs du programme.</li> </ul> </li> <li>9. Jouer le rôle de veille pour assurer la mise en œuvre des programmes de fortification alimentaire et de bio-fortification par l'intermédiaire des institutions compétentes.</li> <li>10. (Mandat de l'Alliance Nationale pour la fortification des Aliments (NAFF)</li> </ol>
Ghana	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. élaborer un plan stratégique national de fortification</li> <li>2. élaborer des normes appropriées</li> <li>3. traiter les questions législatives et de mise en œuvre</li> <li>4. s'engager dans la défense des intérêts et la recherche d'un consensus avec le gouvernement et les industries alimentaires.</li> <li>5. travailler en tant que groupe de pression aux niveaux décisionnel politique et administratif vi) sensibiliser les consommateurs</li> <li>6. contrôler la mise en œuvre du programme et analyser les informations provenant des différentes unités opérationnelles</li> <li>7. coordonner les principales activités des différents secteurs et unités opérationnelles impliqués dans le processus de fortification.</li> </ol>
Guinée	<p>Assurer la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des activités du programme de fortification alimentaire en Guinée ;</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer les conditions les plus favorables à un dialogue permanent et constructif entre les acteurs concernés des secteurs public et privé pour la réalisation diligente et concertée de la fortification des aliments en micronutriments ;</li> <li>2. Susciter et maintenir l'engagement politique des décideurs gouvernementaux, d' l'industrie et des partenaires au développement afin d'assurer le soutien institutionnel, matériel et financier nécessaire pour garantir la durabilité de la stratégie national' d'enrichissement des aliments ;</li> <li>3. Élaborer des plan' d'action et des mécanismes de mobilisation des fonds nécessaires à leur mise en œuvre ;</li> <li>4. Appuyer la mise en œuvre de cette stratégie, notamment dans ses composantes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et adoption de mesures législatives et réglementaires pour assurer une bonne protection des consommateurs tout en garantissant la compétitivité des industries dans le processus de fortification des aliments ;</li> <li>• Soutien au secteur privé dan' l'assurance qualité et la certification des aliments fortifiés ;</li> </ul> </li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du contrôle de qualité et de la conformité des produits aux normes requises de qualité, de sécurité sanitaire et nutritionnelle au cours de la production et de leur commercialisation par les structures habilitées ;</li> <li>• Développement, mise en œuvre et évaluation des activités de marketing et de mobilisation sociale qui doivent accompagner les activités de fortification en micronutriments à tous les niveaux ;</li> <li>• Élaboration et mise en œuvre d'un plan de recherche, de suivi e' d'évaluation pour les activités d'enrichissement en micronutriments.</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Définir les critères et les condition' d'octroi du logo pour les aliments enrichis ;</li> <li>6. Étudier tous les problèmes liés ' l'enrichissement des aliments ;</li> <li>7. Promouvoir et encourager la consommation d'aliments riches ou enrichis en micronutriments ;</li> <li>8. Coordonner toutes les actions liées a l'éducation nutritionnelle et sanitaire ;</li> <li>9. Établir un programme national de nutrition e' d'éducation à la santé et superviser sa mise en œuvre ;</li> <li>10. Conseiller sur toutes les études et enquêtes liées ' l'enrichissement des aliments.</li> <li>11. Ces termes de référence sont susceptibles d'être modifiés en fonction d' l'évolution du programme de fortification en Guinée.</li> <li>12. (Projet de termes de référence pour l'Alliance Guinéenne pour la Fortification Alimentaire)</li> </ol>
Liberia	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. identifier de nouveaux produits appropriés pour l'enrichissement ;</li> <li>2. élaborer et adopter des norme' d'enrichissement des aliments spécifiques au Liberia en utilisant des données actualisées sur les carences et la consommation, concevoir, adopter et mettre en œuvre une stratégie national' d'enrichissement des aliments ;</li> <li>3. contribuer ' l'élaboration de matériel d'éducation/de plaidoyer et sensibiliser les parties prenantes ' l'importance d' l'enrichissement des aliments ;</li> <li>4. élaborer, mobiliser des ressources et mettre en œuvre des programmes spécifiques de fortification ;</li> <li>5. donner des conseils sur la réglementation appropriée et aider à coordonner la promotion des normes et des mesures d'assurance qualité ;</li> <li>6. assurer le suivi de ces programmes et rendre compte de leurs résultats aux parties prenantes ;</li> <li>7. évalue' l'impact de la fortification su' l'état nutritionnel de la population ;</li> <li>8. revoir périodiquement les programme' d'enrichissement établis et les adapter si nécessaire ;</li> <li>9. s'assurer que la fortification complète les initiatives nutritionnelles en cours. (Directives d' l'Alliance Nationale pour la Fortification du Liberia)</li> </ol>
Mali	<p>Le comité technique pour la fortification des aliments est chargé de veiller à la mise en œuvre du programme national de fortification des aliments.</p> <p>A ce titre, il est chargé de veiller à</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la création d'un environnement favorable à la fortification des aliments ;</li> <li>2. la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion de Niamey 1999 « : "Points Focaux Nutrition et de la Déclaration de Consensus d'Accra 2 02 »</li> <li>3. "Dialogue secteur privé-secteur public sur l'enrichissement des aliments" ;</li> <li>4. -la mise en œuvre du plan d'action pour l'enrichissement des aliments en micronutriments ;</li> </ol>

- 
5. -le suivi et la coordination des activité' d'enrichissement des aliments en micronutriments ;
  6. donner un avis sur toutes les questions relatives à la production et/ou ' l'importation d'aliments fortifiés en République du Mali.
- (Article 2)

## **Annexe 3: Termes de Référence de la Consultation sur les Partenariats Public-Privé pour la Mise en œuvre d' l'Enrichissement des Aliments**

### **Contexte**

CRS a reçu un financement de la Fondation Bill et Melinda GATE pour mettre en œuvre un projet régional de fortification des aliments à grande échelle avec un accent sur le Burkina Faso. L'objectif principal de ce projet est d'étendre et d'améliorer l'enrichissement des aliments à grande échelle en Afrique de l'Ouest afin de combler le déficit en nutriments pour les femmes, les filles et les populations vulnérables. Plus précisément, le projet vise à :

1. Identifier les lacunes existantes en matière de capacités pour faire progresser et soutenir la FAGE en Afrique de l'Ouest en général et au Burkina Faso en particulier,
2. Soutenir la capacité de l'OOAS à entreprendre une évaluation préliminaire du statut des alliances nationales pour la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest afin de mieux comprendre leur fonctionnalité et les processus d'institutionnalisation.
3. Remédier à certaines lacunes en assurant le développement durable des capacités du secteur public pour l'application des politiques et des instruments législatifs obligatoires pour le respect des normes réglementaires sur l'enrichissement des aliments en micronutriments en Afrique de l'Ouest.

En effet, le fardeau de la malnutrition reste élevé malgré les efforts déployés par les gouvernements et leurs partenaires. En Afrique de l'Ouest, une femme sur deux en âge de procréer est anémique et présente de fortes carences en micronutriments clés (fer, vitamine A, zinc, folate et iode). Le fardeau de la dénutrition est lourd : un enfant de moins de cinq ans sur trois souffre d'un retard de croissance, 15 % des nourrissons ont un poids insuffisant à la naissance et dépendent fortement d'un régime monotone, avec près de 15 % de populations sous-alimentées et 78 % des enfants de moins de deux ans n'atteignant pas la diversité alimentaire minimale, ce qui se traduit par un faible score de diversité alimentaire minimale chez les femmes et les personnes qui s'occupent des enfants. La plupart des pays ne disposent pas de directives en matière d'alimentation et les apports en nutriments des populations sont inférieurs aux attentes lorsqu'ils sont comparés aux objectifs fixés pour les fruits, les légumes, les légumineuses et d'autres aliments riches en micronutriments.

L'Afrique de l'Ouest a progressé dans le domaine de l'enrichissement des aliments en rendant obligatoire l'ajout de fer et de folate à la farine de blé, de vitamine A à l'huile de cuisson et d'iode au sel. Des efforts récents ont également été déployés pour enrichir le bouillon cube, un condiment utilisé pour la préparation des aliments dans la plupart des ménages. Il existe cependant des lacunes potentielles à combler pour garantir un enrichissement durable des aliments afin de contrôler et de prévenir les carences en micronutriments par le biais d'une approche des systèmes alimentaires. Grâce à un financement de la BMGF, CRS se concentre sur le quatrième grand pari de la stratégie de nutrition de la Fondation et cherche à renforcer la capacité du secteur public comme condition préalable pour que les programmes de la FAGE soient ciblés et efficaces tout en étant intégrés dans les politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle existantes, ainsi que dans les cadres réglementaires qui accompagnent ces politiques et stratégies.

## Objectifs de l'évaluation

L'objectif global de cette évaluation est d'évaluer les capacités des institutions du secteur public en Afrique de l'Ouest à remplir leurs rôles de gouvernance dans la mise en œuvre de la fortification alimentaire régionale en Afrique de l'Ouest d'une manière efficace et durable.

Le consultant entreprendra une analyse approfondie de la situation de la fortification alimentaire à grande échelle dans la région de l'Afrique de l'Ouest et évaluera les capacités techniques des Alliances Nationales pour la Fortification Alimentaire et de l'OOAS/CEDEAO pour soutenir la mise en œuvre des politiques et cadres régionaux harmonisés sur la FAGE en Afrique de l'Ouest avec un accent particulier sur la capacité des pays francophones. L'approche quantitative permettra d'établir les niveaux de connaissances, de pratiques et de compétences dans le domaine de la gouvernance, de la coordination structurée des alliances nationales, de la capacité des institutions gouvernementales et régionales et des acteurs du secteur public concernés dans les pays membres de la CEDEAO, du Ministère de la santé du Burkina Faso et de l'OOAS à faire progresser la fortification alimentaire à grande échelle en Afrique de l'Ouest.

L'approche qualitative permettra de clarifier la complexité et la diversité des perceptions et des pratiques liées à la capacité de coordination efficace des alliances nationales de partenariat public-privé, à la gouvernance de l'enrichissement des aliments, au marketing social ainsi qu'aux défis qui minent le secteur de l'enrichissement des aliments ;

L'objectif étant de comprendre les lacunes et les besoins en capacités du secteur public.

### **Consultant individuel : Évaluation des capacités des alliances nationales de partenariat public-privé et des mécanismes de gouvernance pour la fortification alimentaire à grande échelle en Afrique de l'Ouest**

Individu-consultant-évaluer-les-capacités-et-les-mécanismes-de-gouvernance-des-grandes-institutions-du-partenariat-public-privé-et-des-alliances-nationales pour faire avancer la fortification alimentaire en Afrique de l'Ouest. La recherche d'opinions, de perceptions, de valeurs, de sentiments, de préjugés, de croyances et/ou d'attitudes des sujets de l'évaluation permet d'adapter les lignes stratégiques de mise en œuvre au niveau opérationnel et d'alimenter la conception d'une deuxième phase visant à combler les lacunes en matière de capacité du secteur public et de gouvernance de l'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest.

### **Tâches spécifiques**

Plus précisément, le consultant entreprendra les actions suivantes :

- Évaluation de la situation de la FAGE en Afrique de l'Ouest avec un accent particulier sur la création de partenariats et l'institutionnalisation d'alliances nationales pour la fortification des aliments.
- Effectuer une évaluation des besoins en capacités de l'OOAS et de la Direction du commerce de la CEDEAO sur leurs capacités respectives à travailler avec les acteurs des secteurs public et privé en Afrique de l'Ouest pour combler les lacunes en matière de FAGE dans la région



- Cartographier les différentes parties prenantes actuellement ou idéalement impliquées dans la FAGE au niveau régional en clarifiant leurs rôles et les capacités institutionnelles et humaines requises de chacune d'entre elles pour respecter efficacement leurs engagements envers la FAGE à long terme.
- Procéder à une évaluation des besoins en matière de capacités au niveau des ministères de la santé afin de faire progresser l'enrichissement des aliments.
- Examiner le plaidoyer en faveur d'un soutien accru du gouvernement à l'enrichissement des aliments dans les États membres de la CEDEAO.
- Évaluer les politiques régionales d'enrichissement des aliments et la durabilité de l'engagement politique.
- Évaluer l'expansion du réseau de partenariat public-privé au niveau national/régional
- Évaluer la structure nécessaire à la création d'une alliance régionale pour l'enrichissement des aliments afin de travailler avec les alliances nationales pour l'enrichissement des aliments dans les pays d'Afrique de l'Ouest et évaluer les options pour une coordination durable des partenaires au niveau régional sur l'enrichissement des aliments.
- Évaluer les politiques régionales et nationales d'enrichissement des aliments et la durabilité de l'engagement politique et mesurer la volonté politique dans la mise en œuvre de ces politiques.
- Évaluer l'expansion du réseau de partenariat public-privé au niveau national/régional.
- Identifier les champions locaux/régionaux pour faire progresser l'enrichissement en micronutriments des aliments de base.
- Évaluer les options pour relancer ou créer de nouvelles alliances pour l'enrichissement des aliments Examiner les lacunes dans les capacités des alliances nationales pour l'enrichissement des aliments afin de soutenir les programmes d'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest
- Évaluer les outils de communication pour promouvoir la consommation d'aliments enrichis en micronutriments
- Identification des champions locaux potentiels pour la promotion des aliments enrichis en micronutriments
- Évaluer les capacités à organiser des événements nationaux autour des aliments enrichis en micronutriments avec le soutien de la presse
- Évaluer les ressources nationales mobilisées par le passé pour la diffusion de spots radio et de documents télévisés sur l'enrichissement des aliments.
- Évaluer l'efficacité des processus de ratification et d'application des normes régionales communes harmonisées pour l'application nationale des normes régionales d'enrichissement des aliments.
- Évaluer les politiques régionales d'enrichissement des aliments et la durabilité de l'engagement politique.

- Évaluer l'expansion du réseau de partenariat public-privé au niveau national/régional.

## Livrables

L'évaluation doit permettre au projet de disposer d'un rapport de qualité en version anglaise et française pour une large diffusion sur les lacunes, le mécanisme de coordination et l'efficacité des alliances nationales pour l'enrichissement des aliments en Afrique de l'Ouest afin d'informer la conception de la deuxième phase de l'initiative régionale sur l'enrichissement des aliments à grande échelle en Afrique de l'Ouest pour contribuer durablement à la prévention et à la réduction du fardeau élevé des carences en micronutriments dans la région. Des méthodes d'évaluation quantitatives et qualitatives seront utilisées simultanément pour réaliser cette évaluation après une phase d'analyse documentaire.

Les livrables de la consultation comprennent un rapport consolidé complet qui couvre :

- Préparer un guide méthodologique pour la réalisation de l'évaluation. Ce guide doit être validé par le CRS avant le début de la recherche. Le consultant fera référence et entreprendra une revue de la littérature sur des études similaires.
- Documenter les capacités des institutions du secteur public en Afrique de l'Ouest à remplir leurs rôles de gouvernance dans la mise en œuvre de la fortification alimentaire régionale en Afrique de l'Ouest de manière efficace et durable.
- Documenter les capacités techniques de l'OOAS/CEDEAO à mettre en œuvre, établir et coordonner l'alliance régionale pour la fortification des aliments et travailler avec les alliances nationales pour la fortification des aliments.
- Documenter les capacités institutionnelles en mettant l'accent sur les alliances de partenariat public-privé et la gouvernance,
- Fournir des données sur la cartographie des acteurs impliqués dans l'enrichissement des aliments
- Fournir des conseils sur la gestion du logo de marketing social "ENRICH" et des recommandations pour le développement d'une communication sociale et de changement de comportement.
- Examiner les lacunes en matière de coordination efficace des alliances nationales pour la fortification des aliments afin de soutenir la fortification des aliments en Afrique de l'Ouest.
- Fournir un rapport consolidé détaillé sur l'évaluation avec des recommandations clés et les prochaines étapes de l'action en préparation de la deuxième phase de l'initiative. Les recommandations doivent inclure des mesures concrètes et réalistes pour leur mise en œuvre.

Le projet de rapport d'étude d'évaluation consolidée sera soumis au CRS. Les observations et les amendements seront envoyés au consultant pour intégration dans les 10 jours ouvrables suivant la réception du rapport. Les documents finaux seront soumis au CRS au plus tard dans les 15 jours ouvrables en trois (3) copies papier et une (1) copie numérique (fichier électronique).

Le plan du rapport doit couvrir les points suivants :

- Une table des matières
- Une liste d'acronymes
- Un sommaire : ce résumé se concentrera sur les principales conclusions, un maximum de deux paragraphes décrivant le contexte de la consultation, un résumé des objectifs et des résultats attendus ; les résultats de l'analyse des principales lacunes, les déterminants de la durabilité et du fonctionnement efficace des alliances nationales pour l'enrichissement des aliments et l'amélioration de la gouvernance de l'enrichissement des aliments à grande échelle, avec des recommandations pour améliorer la gouvernance de la FAGE.
- Une brève description des lacunes et des limites de l'évaluation.
- Un chapitre sur l'analyse SWOT des alliances nationales pour l'enrichissement des aliments avec des recommandations générales et une conclusion.
- Une annexe comprenant : les termes de référence, un ou plusieurs tableaux récapitulatifs, les outils utilisés, la liste des personnes et institutions engagées, les documents consultés et le programme de travail.

#### **Période d'exécution et dates de livraison**

La mission s'étend du 1er octobre 2022 au 31 janvier 2023 sur une période de travail de 40 jours/personne..

## **Annexe 4 : Liste de Contrôle pour les Entretiens**

Quelles sont les principales parties prenantes de la mise en œuvre de la FAGE dans votre pays/en Afrique de l'Ouest ?

*(Pensez à ceux qui seraient affectés par la mise en œuvre de la FAGE, soit parce qu'ils sont impliqués dans la mise en œuvre, soit parce qu'ils sont les cibles de la mise en œuvre)*

Quel est le rôle de chaque partie prenante ?

*(Ici, la personne interrogée parlera de la fonction spécifique que chaque partie prenante remplit par rapport à la mise en œuvre de la FAGE)*

Comment classeriez-vous l'influence de chaque partie prenante dans la mise en œuvre de la FAGE ?

*(Il s'agit de la capacité de la partie prenante à façonner ou à influencer la mise en œuvre de la FAGE et à façonner les activités des autres parties prenantes).*

Quelle institution gouvernementale supervise la mise en œuvre de la FAGE ?

*(Changeriez-vous cela ? pourquoi ?)*

Quelles plateformes existent pour les partenariats (consultation, collaboration, coopération, communication) entre les parties prenantes pour la mise en œuvre de la FAGE ?

*(Il peut s'agir de plateformes du secteur public, du secteur privé ou de plateformes public-privé).*

Existe-t-il une alliance nationale pour la fortification dans votre pays ?

Quels sont les membres de l'alliance nationale pour la fortification dans votre pays ?

*(Il faut également savoir s'il existe un processus d'adhésion et en quoi il consiste)*

L'alliance nationale pour la fortification est-elle utile/productive dans votre pays ? (Pourquoi et comment ?)

Comment les alliances institutionnelles sont-elles établies pour la mise en œuvre de la FAGE ?

Qui est généralement responsable de la mise en place des alliances institutionnelles pour la mise en œuvre de la FAGE ?

Quand l'alliance nationale pour la fortification a-t-elle été créée dans votre pays ?

Qui était chargé de mettre en place l'alliance nationale pour la fortification dans votre pays ?

*(S'agissait-il d'une initiative des donateurs, du gouvernement ou du secteur privé ?)*

Comment l'alliance nationale pour la fortification a-t-elle été créée dans votre pays ?

*(Ici, la personne interrogée doit se demander s'il s'agit d'une alliance formelle ou informelle, mise en place par la législation ou la politique, ou constituée en personne morale en vertu de la loi).*

Quelle est la structure de direction de l'alliance nationale pour la fortification dans votre pays ?

*(Cela comprend la composition de la direction de l'institution, les règles de sélection de la direction et la progression des membres)*

#### Questions supplémentaires

Disposez-vous de données actualisées sur la consommation alimentaire et/ou les aliments enrichis ?

Quelles sont les quantités d'aliments fortifiés importées/produites (pour chacun des vecteurs, % de réalisation selon les prévisions nationales

Quels sont les taux de réalisation selon les prévisions nationales ?

Pensez-vous qu'il soit possible de faire progresser l'enrichissement des aliments à grande échelle dans votre pays ? Pourquoi ?

Pensez-vous qu'il est possible d'y parvenir au cours des deux prochaines années ?

Seriez-vous prêt à prendre des engagements dans le cadre de la FAGE ?

## Annexe 5 : Liste des Institutions et des Contacts Visités/Interrogés

Pays	Institution	Nom et poste/Rôle	Date de la visite	
Côte d'Ivoire	Commerce Ivoirien et de Services	Sidibe Issa (Transitaire) Aka Armand Victorien (Directeur Commerce) Yaya Coulibaly (Commercial)	24.01.2023	
Côte d'Ivoire	Ministre de la Santé (Programme National de Nutrition, PNN)	Dr Akoa (Chef de Service) Karen Emmanuella Josee (Nutritionniste)	23.01.2023	
		Yao Ana Eniuenne (Médecin SLCN) Alla A Denise (Médecin SLCN) Amani Jean Paul (Physiologiste) Bonny Stephane (Médecin)	23.01.2023	25.01.2023
		Kouame Desirne (DCA) Aka Francis (Nutritionniste)		25.01.2023
Côte d'Ivoire	CODINORM	Mouroufie Christiane (Chef de Département) Assoumou Canine (Chef de Département) Egar Kouame (DC)	23.01.2023	
Côte d'Ivoire	Ministère du Commerce de l'Industrie et de la Promotion des PME, Direction Générale du Commerce Intérieur	Coulibaly K Adolphe Philippe Mungagbeu Ganon Issouf Camara Aissata Gotti Kouassi Josiane	24.01.2023	
Côte d'Ivoire	Helen Keller Intl	Dr Sidikou Sambo (Directeur Pays) Amoakan Leonce (Responsable Programmes)	25.01.2023	
Ghana	Autorité ghanéenne de normalisation	Mrs. Joyce Okeree (Directeur des normes)	26.01.2023	
Ghana	Olam Agri	Mustapha Jalali Gestion de la qualité Responsable Céréales	26.01.2023	

Ghana	Wilmar Africa Gh. Ltd	Moses Adade	26.01.2023
Ghana	Service de santé du Ghana	Mrs. Veronica Quartey (Directeur par intérim de la nutrition)	27.01.2023
Ghana	Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah	Dr. Herman Lutterodt	27.01.2023
UNICEF - Ghana	UNICEF	Jevaise Abolla (Responsable de la nutrition)	27.01.2023
Ghana	Autorité des aliments et des médicaments (FDA)	Mingle Cheatam (head, Nutrition) Gloria Assum-Kwateng (Chef du contrôle aéroportuaire) Banaman Quist	27.01.2023
CEDEAO (Nigeria)	Commission de la CEDEAO	Lassane Kabore (Directeur de l'industrie)  KAFANDO Christian Namalguedzanga (Développement Ind et chargé de programmes à la CEDEAO)	30.01.2023
Nigéria	Ministère fédéral du budget et de la planification nationale	Mrs Nduka C Nelson, Head, Bureau de la nutrition	31.01.2023
Nigéria	Organisation Nigériane de la Normalisation (SON)	Yunusa B. Muhammed  Mrs Talatu Ethan (Directeur, Lagos)  Ikhenebome David Directeur par intérim des services de laboratoire	02.02.2023
Nigeria	Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments (NAFDAC)	Charles U. Nwachukwu (Directeur)	02.02.2023
Burkina Faso		NIKIEMA Fulbert/DCANA	06/02/2023

	Agence nationale de sécurité alimentaire, de l'environnement, de l'alimentation et du travail (ANSSEAT) DCANA	SOMDA Asseto/CDS-SMA	
		SAWADOGO Sandaogo/CDS-SPCA	
		SAMA Ouambila/SNA	
		ILBOUDO Inoussa/CDS-SCAA	
Burkina Faso	Direction de la Nutrition/Responsable ANF	GUEYE Abdoulaye/DN-FSSA	06/02/2023
		THIOMBIANO Coulibaly Nana/DN-FSSA	
		BAMBARA Estelle/DN	
Burkina Faso	SN-CITEC	DIALLO Amadou	07/02/2023
Burkina Faso	DOUANE/ Direction de la réglementation, de la facilitation et de la coopération douanière	YAMEOGO Patrick/DGS/DRFC-A	07/02/2023
		DABIRE D Jonas/DRFC	
		BAGRE Raymond/DRFC	
		OUEDRAOGO Kassoum/DRFC	
		KONKOBO Daouda/DRFC	
Burkina Faso	AGENCE BURKINABE DE NORMALISATION	Sawadogo Aissama/DCQ/SLAT	08/02/2023
		Nacanabo Adama/DCQ/SISM	
		Yaguibou Gustave/SC	
Burkina Faso	IRSAT/DTA	KABORE/WARE Larissa Y/Chercheur	09/02/2023
		BATIONO Fabrice	
		KABORE Donatien	



# REFERENCES

## Références Générales

- Ikenna C. Ohanenye et al (2021) *Food fortification technologies: Influence on iron, zinc and vitamin A bioavailability and potential implications on micronutrient deficiency in sub-Saharan Africa*, Scientific African (11) e00667
- Aurélie Bechoff et al (2023) *Exploring the Complementarity of Fortification and Dietary Diversification to Combat Micronutrient Deficiencies: A Scoping Review* Current Developments in Nutrition (1) 100003
- Gretchen Stevens et al (2022) *Micronutrient Deficiencies among Preschool-Aged Children and Women of Reproductive Age Worldwide: a Pooled Analysis of Individual-Level Data from Population-Representative Surveys* The Lancet (10) e1590
- P.J Magee and M.T McCann (2019) *Micronutrient Deficiencies: Current Issues* Proceedings of the Nutrition Society (78) 147
- Birhane Mulluken Walle et al (2020) *Micronutrients Deficiency and Their Associations with Pregnancy Outcomes: A Review* Nutrition and Dietary Supplements (12) 237
- Xu Han et al (2022) *Global, Regional, and National Burdens of Common Micronutrient Deficiencies from 1990 to 2019: A Secondary Trend Analysis Based on the Global Burden of Disease 2019 Study* The Lancet (12) 1
- Regan L. Bailey et al (2015) *The Epidemiology of Global Micronutrient Deficiencies* Ann Nut Metab (66) 22
- Helen Keller Intl and UNICEF (2022) *Landscape Analysis of Large-Scale Fortification of Oil and Wheat Flour in some West and Central African Countries: Status, Challenges and Opportunities for the Future*
- Helen Keller Intl (2003) *The Sahel Micronutrient Initiative Phase II: Strengthening Vitamin A and Iron Programs in West Africa*
- Mawuli Sablah et al (2012) *Thriving Public–Private Partnership to Fortify Cooking Oil in the West African Economic and Monetary Union (UEMOA) to Control Vitamin A Deficiency: Faire Tache d’Huile en Afrique de l’Ouest* Food and Nutrition Bulletin (33) s310
- Maharaj K Bhan, Halvor Sommerfelt and Tor Strand (2001) *Micronutrient Deficiencies in Children* British Journal of Nutrition (85) s199
- Theodore H Tulchinsky (2010) *Micronutrient Deficiency Conditions: Global Health Issues* Public Health Reviews (32) 243
- Lindsay H Allen (2003) *Interventions for Micronutrient Deficiency Control in Developing Countries: Past, Present and Future* American Society for Nutritional Sciences 3875S
- Cristiana Berti, Mieke Faber and Cornelius M Smuts (2014) *Prevention and Control of Micronutrient Deficiencies in Developing Countries: Current Perspectives* Nutrition and Dietary Supplements (6) 41
- Roos Vestraeten (2021) *Transform Nutrition West Africa: Looking Back to Move Forward* (Report, August 2021)
- Ada E. Aghaji, Roseline Duke and Ugochukwu C. W. Aghaji (2019) *Inequitable Coverage of Vitamin A Supplementation in Nigeria and Implications for Childhood Blindness* BMC Public Health (19) 282
- Shawn Baker (2019) *The Danger of Complacency: Lost Progress in Vitamin A Distribution* Bill and Melinda Gates Foundation

- E.M Demaeyer, F.W Lowenstein and C.H Thilly (1979) *The Control of Endemic Goitre* (WHO, Geneva)

## Références Nationales et Régionales

### Benin

- Ministry of Agriculture (2013) *Plan Stratégique Opérationnel Alimentant Les Actions Et La Nutrition Dans Le Secteur Agricole*
- Iodine Global Network and UNICEF (2019) *Analyse Situationnelle du Programme d'Iodation Universelle du Sel au Bénin: Étude de Cas*
- Iodine Global Network and UNICEF (2019) *Résumé de l'état d'avancement du programme sur l'alimentation en iode et l'iodation du sel au Benin*
- World Bank (2020) *Implementation Completion and Results Report Cr. 5337-BJ on a Credit in the Amount of SDR 18.3 Million (US\$28 Million Equivalent) to the Republic of Benin for the Benin Multisectoral Food Health Nutrition Project (April 2020)*
- Republique du Benin, Presidence de la Republique (2009) *Decret N° 2009-245 du 09 Juin 2009 Portant Création, Attributions, Organisation et Fonctionnement du Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition*
- Republique du Benin (2003) *Arrêté n°1243 MAEP/D-CAB/SGM/DA/CSRH/SA du 23 Decembre 2003, Portant Attributions, Organisation Etfonctionnement de la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquee*

### Burkina Faso

- Arrete Interministeriel No 2014 /MS/MICA/MEF/MASA portant Création, Attributions, Organisation, Composition et Fonctionnement de l'Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments au Burkina Faso (ANF-BF)
- Arrete Conjoint N° /MS/MICA/MEF/MAH portant création, composition et attribution de l'Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments au Burkina Faso (ANF-BF).
- Iodine Global Network and UNICEF (2021) *Résumé de l'état d'avancement du Programme sur l'alimentation en iode et l'iodation du Sel au Burkina Faso*
- Decree No. 2008 003/PRES/PM/MS/MAHRH/MASSN/MEF portant Création, Attributions, Organisation, Composition et Fonctionnement du Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN)
- Ministère de la Sante (2020) *Plan Strategique Multisectoriel de Nutrition 2020-2024*
- **Côte d'Ivoire**
- République de Côte d'Ivoire (2016) *Plan National Multisectoriel de Nutrition*
- Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN) (2005) *Côte d'Ivoire Launches National Food Fortification Project to Combat Vitamin and Mineral Deficiency*

### The Gambia

- Terms of Reference for the National Alliance on Food Fortification (on File with Author)
- Richard Odum Nyumuah (2018) *Situational Analysis of the Legal, Policy and Intuitional Arrangement for Food Control with Reference to Implementation of a Food Fortification Project*

## Ghana

- Richard Odum Nyumuah et al (2012) *Implementing Large-Scale Food Fortification in Ghana: Lessons Learned* Food and Nutrition Bulletin (22) S293

## Guinea

- Helen Keller Intl (2014) Final Report – OFDA Guinea Fortification
- Termes de Références de l'Alliance Guinéenne pour la Fortification des Aliments (on File with Author)

## Liberia

- National Fortification Alliance Terms of Reference (on File with Author)
- Republic of Liberia (2006) Comprehensive Food Security and Nutrition Survey (CFSNS)

## Mali

- Republic of Mali (2004), DECREE N°03-550/PM-RM OF DECEMBER 30, 2003 Establishing the Technical Committee for Food Fortification (Official Journal of the Republic of Mali)
- Republique du Mali, Ministere de la Sante (2021) Plan d'Action Multisectoriel de Nutrition

## Niger

- Republicque du Niger (2017) Arrête No. 157 MAG/EL/DIRCAB/SG/DAC /POR du 23 Juin 2017 portant création, composition, attribution, et fonctionnement de Comité de Pilotage du Projet de Fortification de Produits Alimentaires Transformés (FOPAT) de Consommation Courant au Niger
- Food Fortification Advisory Services (2018) SWOT Analysis on Food Fortification in Niger

## Nigeria

- Global Fortification Data Exchange (2020) Stakeholder Consultation : Understanding the Needs of Partners and National Implementers to make Informed Decisions about their Fortification Policies and Programs
- P.A Nwajagu, S.t Laiye, S.O Ajayi (2010) Recommended Harmonized Manual for Monitoring and Enforcement Fortification Standards and Regulations in Nigeria

## Senegal

- Halie Kampman et al (2017) *How Senegal created an enabling environment for nutrition: A story of Change* Global Food Security (13) 57
- Research and Marketing Services Ltd and Helen Keller Intl (2011) Recherche Formative sur l'identification, l'acceptation et la demande des aliments enrichis en vitamines et minéraux au Sénégal
- Helen Keller Intl and USAID (2013) Final Technical Report Responding to the food prices crisis by accelerating the fortification of staples in vitamins and minerals in Senegal and Mauritania, June 2009 – April 2013

## Sierra Leone

- Scaling Up Nutrition (2012) Sierra Leone: SUN Country Summary
- Government of Sierra Leone (2015) National Food and Nutrition Security Implementation Plan
- Iodine Global Network and UNICEF (2021) Summary of the Universal Salt Iodization Program in Sierra Leone

## Togo

- Iodine Global Network and UNICEF (2021) Analyse situationnelle du programme d'iodation universelle du sel au Togo: Étude de Cas

## Regional

- West African Health Organization (WAHO) (2008) Regional Harmonization for Sustainable Food Fortification Program (ECOWAS Feasibility Study)
- West African Health Organization (2006) 7<sup>th</sup> Ordinary Assembly of ECOWAS Health Ministers: Final Communiqué
- Union Economique et Monetaire Ouest Africaine (UEMOA) (2013) Reunion des Partenaires de l'Enrichissement des Aliments en Micronutriments dans la Zone UEMOA: Summary Report